

Université de Strasbourg
Exposé des résultats des travaux du
groupe Dimension Européenne

Février 2007

Sommaire

I. Introduction	4
II. Proposition d'une stratégie de positionnement à l'international	5
III. Propositions d'objectifs/actions	9
IV. Composition du groupe Dimension européenne	13
Membres réguliers :	13
Membres invités	14
Annexe I : Compilation des analyses des échanges	15
Dimension internationale de la recherche dans les universités de Strasbourg : point sur l'existant	16
a. Dimension institutionnelle de la coopération internationale en matière de recherche :	16
b. Dimension individuelle de la coopération internationale en matière de recherche :	17
Synergie Recherche/Formation :	17
Instruments de financement/développement de la coopération internationale :	17
Axes forts de coopération internationale :	17
Dimension internationale de la formation doctorale dans les universités de Strasbourg	19
Résumé comparatif sur l'existant à Strasbourg	19
Responsabilité politique et organisation :	19
Dimension internationale de la formation doctorale :	20
Réflexion sur la recette du succès en termes d'attractivité (au niveau des étudiants) :	21
Réflexion sur l'accueil des doctorants :	21
Réflexion sur la visibilité internationale de la formation doctorale et le mode d'organisation de celle-ci :	21
Pistes évoquées pour l'Université de Strasbourg	22
Construction de formations trans-européennes	23
Retours d'expérience	23
Pistes pour l'Université de Strasbourg	24
La spécificité européenne comme facteur d'attractivité	25
Présentations en préambule à la discussion	25
Analyse des échanges sur l'existant à Strasbourg	25
Analyse de la spécificité européenne du site universitaire de Strasbourg.....	25
Le patrimoine des universités strasbourgeoises, vecteur potentiel de rayonnement et de positionnement européen de l'Université	25
Contenus européens liés à l'Europe	26
Partenariats des universités avec leur environnement européen à Strasbourg	27
Analyse des propositions	28
Quelle politique des langues pour un dimensionnement européen et international de l'université de Strasbourg : analyse des échanges	29
Divers éléments à prendre en compte dans l'élaboration d'une politique linguistique à l'université	29
Résultats des échanges autour de la politique linguistique de l'université de Strasbourg	30
a. Quelle(s) langue(s) pour l'offre de formation ?	30
b. Quelle offre de formation aux langues étrangères ?	31
c. Exigences sur les niveaux en langues :	31
d. Quelle importance donnée aux langues dans les cursus ?	31

Annexe II : Contributions en appui de la réflexion.....	33
Remarque : les diapositives de support de ces présentations sont à disposition en pièces jointes de ce dossier sur le site Université de Strasbourg (http://universitedestrasbourg/)	
Dimensions européennes des universités d'Europe (Anne Goudot, ULP)	33
Dimensions européennes des universités d'Europe (Anne Goudot, ULP)	34
Intercompréhension linguistique : approches stratégiques et pédagogiques (Annie Petermann, UMB)	40
« Les Langues » dans les Universités de Strasbourg et dans la nouvelle « Université Européenne de Strasbourg » (<i>Michael Hartmeier, URS</i>).....	44
Spécificité européenne du site strasbourgeois (Anne Goudot, ULP)	45
Courte réflexion sur un des enjeux d'une université unique à Strasbourg (Michel Dévoluy, URS)	46
Pour un Institut des hautes études européennes pluridisciplinaire dans l'université (européenne) de Strasbourg (Michel Dévoluy, URS)	47
Le patrimoine de l'Université de Strasbourg : un outil performant pour s'ouvrir sur la cité et renforcer une identité européenne (Sébastien Soubiran, cellule scientifique et technique de l'ULP).....	49
Mobilité virtuelle (Anne Goudot, ULP)	54
Assistance à l'ingénierie de projets internationaux (Anne Goudot, ULP)	58
L'international dans les universités de Strasbourg (Michèle Debay, ULP)	60

I. Introduction

Dans la perspective de leur intégration au sein d'une Université de Strasbourg recréée, les universités de Strasbourg ont l'occasion, exceptionnelle, de réfléchir et de préciser leur ambition de dimensionnement international.

Que peut-on, que veut-t-on, mettre derrière ces mots : université de Strasbourg, université internationale (et européenne) ?

Proposer des réponses à cette question, pour ouvrir et nourrir le débat au sein des universités, a constitué l'objectif et la motivation du groupe Dimension européenne (DE) du projet Université de Strasbourg, tout au long de ses travaux de septembre 2006 à février 2007.

La « vision » qui émerge de ces travaux est une première esquisse, qui nécessiterait, pour pouvoir en envisager la mise en œuvre, d'être affinée dans ses différentes orientations. Parmi les axes de travail identifiés par le groupe DE comme stratégiques pour un positionnement à l'international, plusieurs n'ont pas pu être explorés dans le cadre limité de ce premier chapitre du projet Université de Strasbourg, et sont simplement mentionnés comme objectifs possibles d'action.

Les résultats des réflexions du groupe DE sont exposées sous la forme d'une proposition synthétique de stratégie de positionnement à l'international, suivie d'un exposé détaillé, sous la forme d'un tableau, des objectifs et des actions suggérés. En Annexe 1 sont précisés la composition et la méthodologie du groupe DE. Les analyses des échanges autour des thèmes étudiés par le groupe, ainsi que les résumés des diverses présentations effectuées dans le cadre de ces travaux sont donnés en Annexe 2.

II. Proposition d'une stratégie de positionnement à l'international

Une Université de Strasbourg plus nettement affirmée dans son identité européenne et mettant mieux en valeur ses dimensions internationales (notamment, sa place et sa culture), voilà l'ambition que nous pouvons légitimement nous donner.

Sa place, l'Université de Strasbourg l'investira pleinement par l'excellence conjuguée de sa recherche et de sa formation, attestée au plan international.

Sa recherche, intimement imbriquée dans le maillage européen, sera présente dans les réseaux européens et internationaux d'excellence et active dans l'élaboration des politiques de recherche initiées et portées par l'Union européenne (lobbying).

Sa formation sera reconnue pour sa qualité, donnant à l'étudiant les atouts suivants : une reconnaissance internationale des diplômes (certification) et des qualifications acquises et des expériences de mobilité validées dans les cursus, pour une insertion professionnelle optimale ; un niveau L attractif pour les étudiants français et étrangers, harmonisé aux standards européens, et offrant à côté de formations générales des filières d'excellence ancrées dans une logique de démarche qualité ; une offre de formation internationale, construite notamment sur des partenariats européens (universités et industries) .

Enfin, expression duale de la qualité de la recherche et de la formation de l'Université de Strasbourg, la formation doctorale bénéficiera d'une visibilité renforcée, notamment par son appui sur le Collège Doctoral Européen.

La culture internationale de l'Université de Strasbourg se traduira par une ouverture sur l'extérieur à tous les niveaux. Elle se manifestera par la multi culturalité de ses publics et par la présence en son sein de nombreux enseignants-chercheurs étrangers, résultant notamment d'une politique active de recrutement hors de nos frontières. Les langues étrangères y seront présentes à différents niveaux, et son administration sera formée et sensibilisée à cette dimension.

Enfin, l'Université de Strasbourg sera connue et appréciée dans le monde entier pour **sa spécificité européenne**, tenant à la singularité de son histoire et de sa position géographique. Cette spécificité contribuera au rayonnement de l'Université de Strasbourg par le caractère unique et complémentaire de ses trois facettes : une force de recherche et de formation à l'Europe ; un ancrage dans un environnement européen et trans-frontalier remarquable ; et enfin, un patrimoine universitaire matériel, mais aussi culturel et intellectuel très riche, préservé et valorisé, témoignage de la dimension européenne de l'histoire de l'Université.

Ainsi construite, l'Université de Strasbourg sera visible et attractive. Elle sera en situation d'affirmer sa spécificité et de revendiquer ses propres choix et une autonomie accrue. Ce faisant, plutôt que de subir les évolutions de l'enseignement supérieur découlant de la « mise en concurrence » qui pèse aujourd'hui sur les universités européennes, elle pourra faire

entendre sa voix, notamment sur les orientations politiques qui sont prises en France et en Europe.

Si des pas importants ont déjà été faits dans ces directions, le dimensionnement international reste variable et hétérogène sur les trois universités. Pour que l'ensemble des composantes progresse de manière cohérente dans la réalisation de ces ambitions, nous pourrions avancer sur deux axes stratégiques : d'une part, moderniser l'Université et l'ouvrir sur l'extérieur en s'appuyant sur le cadre européen de rénovation de l'enseignement supérieur et, d'autre part, cultiver nos spécificités européennes comme un atout majeur d'attractivité. Cette stratégie pourrait se décliner, plus concrètement, par les objectifs d'action présentés sur la Figure 1 et développés dans le tableau « Propositions d'objectifs/actions » donné en section II :

◆ **Rénover l'Université et l'ouvrir sur l'extérieur, en s'appuyant sur l'existant et sur le cadre européen de rénovation :**

- *Conforter la dimension internationale de la recherche*, pour une présence accrue dans les réseaux internationaux et une attractivité plus forte pour les chercheurs étrangers, par exemple par un recrutement à l'international des enseignants-chercheurs et par une participation renforcée aux programmes de financement européens de la recherche.
- *Dynamiser la dimension internationale de la formation doctorale*, pour une visibilité renforcée de la formation doctorale, notamment en multipliant les partenariats (formations doctorales transfrontalières), en renforçant l'adossement au Collège Doctoral Européen, et en donnant une dimension internationale et européenne aux contenus de la formation doctorale pour mieux préparer les doctorants au marché de l'emploi international et européen.
- *Moderniser la formation, avec un effort particulier sur le L*, en visant l'insertion professionnelle réussie des diplômés et une meilleure valorisation des compétences multiples des étudiants. Cette modernisation pourrait prendre les formes suivantes : poursuivre l'harmonisation au cadre européen (ECTS, supplément au diplôme, LMD, certifications, qualité) ; donner la possibilité aux étudiants de composer des parcours multi-disciplinaires répondant à leurs objectifs professionnels ; développer l'offre de formation internationale par des collaborations actives avec d'autres universités étrangères et notamment européennes (formations jointes, mobilité virtuelle, Erasmus) par exemple en s'appuyant sur le réseau LERU ; déployer plus largement les TIC dans l'Université (mise en œuvre d'une mobilité virtuelle).
- *Encourager la mobilité des étudiants et les échanges/mobilités des enseignants-chercheurs avec d'autres universités étrangères*, en harmonisant la formation au cadre européen (voir objectif 1), en assistant les enseignants dans le développement de leurs collaborations avec des collègues étrangers (formations trans-nationales), et en validant la mobilité dans les cursus pour une reconnaissance dans les diplômes délivrés.
- *Mettre en place des partenariats industriels au plan européen*, dans l'optique d'optimiser l'insertion professionnelle des diplômés.
- *Renforcer le lobbying*, pour une participation plus active de l'Université à l'élaboration des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et en Europe, et pour

une meilleure information de l'Université sur les évolutions présentes et futures et sur les opportunités qui en découlent.

- *Renforcer le réseautage*, pour faciliter l'initiation et le développement de collaborations avec d'autres universités françaises et/ou étrangères et pour renforcer la visibilité de l'Université
- *Mettre en œuvre et dynamiser la politique des langues* parallèlement à la stratégie internationale de l'Université afin que, dans tous les cursus, les étudiants soient encouragés, pour les Français, à apprendre les langues étrangères, et pour les étrangers, à apprendre le français.
- *Renforcer les échanges trans-frontaliers*, par un appui accru sur le réseau universitaire EUCOR, en offrant aux étudiants de meilleures possibilités d'apprentissage et d'approfondissement des compétences linguistiques, interculturelles et techniques leur permettant de tirer le meilleur parti d'un environnement transfrontalier trinational par une mobilité précoce de proximité (niveau L).
- *Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication à l'international*, pour que l'étudiant ou l'enseignant-chercheur étranger connaisse l'offre spécifique de l'Université de Strasbourg

◆ **Cultiver la spécificité européenne comme facteur d'attractivité**

- *Développer les partenariats avec les institutions européennes*, pour une dynamique qui s'appuie sur l'environnement européen exceptionnel du site de Strasbourg
- *Développer et valoriser à l'international les études européennes*, où l'environnement lui-même est objet d'étude et de référence, à la fois sur le processus de construction européenne et sur celui d'intégration régionale
- *Positionner l'Université de Strasbourg comme acteur fort de la formation continue des fonctionnaires à l'Europe*, par le biais du Pôle Européen d'Administration Public (PEAP)
- *Mieux préserver et valoriser le patrimoine universitaire*, en particulier par une participation active à la dynamique qui se déploie aujourd'hui en Europe sur le patrimoine universitaire

Chacun de ces objectifs d'action, pour être atteint, nécessitera des financements appropriés sur le long terme. Seul un financement sur fonds propres nous permettra d'avoir les moyens d'une telle ambition. Cette question des ressources est stratégique : elle devrait être résolue en amont du projet de refondation de l'Université de Strasbourg.

Pour réaliser cette « vision », il nous faudrait aussi affiner les objectifs et les résultats attendus, puis mesurer précisément la distance à parcourir, pour exploiter au mieux nos atouts dans une Université de Strasbourg modernisée, affirmée dans son identité européenne et son rang international.

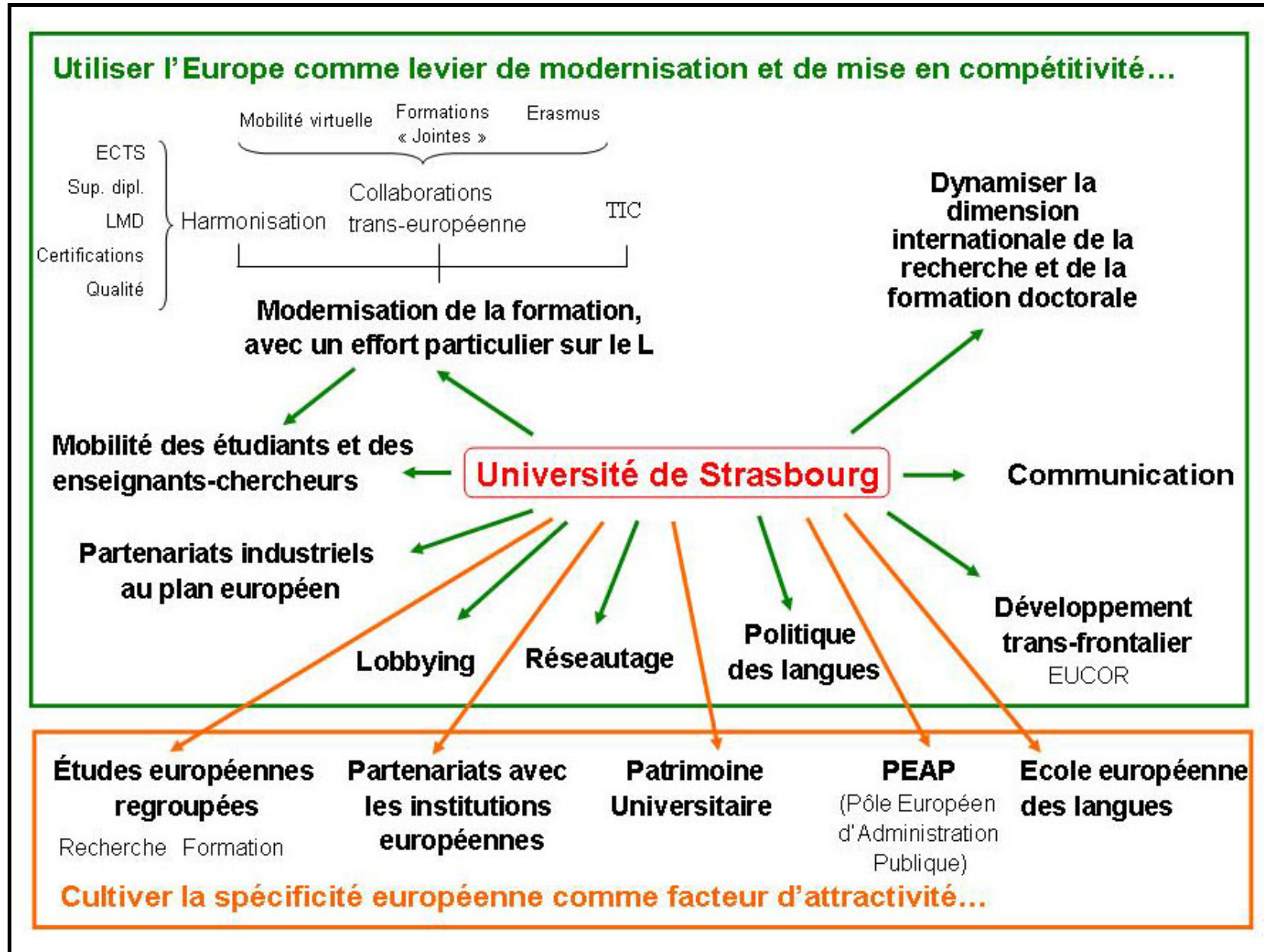


Figure 1 : Proposition d'une stratégie de positionnement à l'international pour l'Université de Strasbourg

III. Propositions d'objectifs/actions

Remarque : Les objectifs et actions proposées ci-dessous constituent autant d'axes de travail, qui sont parfois déjà réalisés à des degrés variables dans certaines composantes ou dans certains parcours de nos universités.

Objectifs	Résultats visés	Actions		Implications
1. Améliorer et valoriser le niveau L :	<ul style="list-style-type: none"> * Niveau L plus attractif * Meilleure employabilité des diplômés, notamment sur les marchés de l'emploi européen et international * Parcours diversifiés avec une pédagogie différenciée selon le niveau et le projet des étudiants * Pluridisciplinarité * Meilleure reconnaissance des compétences multiples des étudiants * Mobilité de proximité, tirant parti d'EUCOR 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les cursus en 2 types de filières : <ul style="list-style-type: none"> ■ Classiques - ■ d'excellence - - Créer un département pluridisciplinaire centré sur le L - Favoriser la multidiplômation - Harmoniser les calendriers universitaires - Mettre en œuvre le supplément au diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> - avec orientation positive à la fin du 1er semestre L1 (bilan de compétences académiques et bilan d'orientation professionnelle) - 2 types : spécialisées et généralistes ; sélection à l'entrée 	<ul style="list-style-type: none"> - Equipes pédagogiques stables avec de réels moyens - Reconnaissance de l'investissement des enseignants et des personnels administratifs dans les partenariats internationaux
2. Favoriser la mobilité régionale et internationale des étudiants et des enseignants de l'UdS	<ul style="list-style-type: none"> * Mobilité de proximité au niveau L et au niveau M, tirant parti d'EUCOR * Offre de formation trans-européenne et internationale au niveau master * Partenariats multipliés avec des universités et des entreprises étrangères * Validation pertinente de la mobilité dans les cursus et reconnaissance dans les diplômes délivrés 	<ul style="list-style-type: none"> - Inciter fortement à la mobilité, notamment au sein d'EUCOR, et la rendre obligatoire dans tous les cursus où la compétence transfrontalière constitue un atout majeur notamment pour l'accès à l'emploi - Créer une cellule d'ingénierie de projets trans-nationaux d'enseignement et institutionnels - Créer une fondation en partie dédiée au développement de la mobilité - Créer un dispositif de mutualisation des destinations de mobilité entre composantes de l'US 	<ul style="list-style-type: none"> Définir dans chaque filière le degré pertinent de mobilité obligatoire 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une politique linguistique appropriée Trouver les financements
3. Attirer d'avantage les étudiants étrangers	<ul style="list-style-type: none"> * Une proportion accrue d'étudiants étrangers aux niveaux L, M et D * Une administration formée à l'international 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le dispositif de formation pour faciliter l'insertion et l'apprentissage aux étudiants étrangers - Aider à dépasser handicap linguistique - Améliorer l'accueil des étudiants étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un dispositif pour aider à la mise à niveau - mettre en place dispositif de suivi/tutorat - Offre FLE de qualité - S'appuyer sur les CEF des ambassades - Créer un dispositif dédié à l'accueil des étudiants étrangers 	

Objectifs	Résultats visés	Actions		Implications
4. Dynamiser la dimension européenne et internationale de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> * Présence accrue dans les réseaux internationaux * Lobbying renforcé * Meilleure attractivité pour les chercheurs étrangers * Une formation doctorale à dimension internationale (voir objectif 5) * Plus de financements européens 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une cellule Europe pour assister enseignants-chercheurs dans le montage et la conduite de projets européens sur le 7^{ième} PCRD - Mettre en place dispositif d'accueil des chercheurs étrangers et de leurs familles 		
5. Développer la dimension internationale de la formation doctorale	<ul style="list-style-type: none"> * Une visibilité à l'international de la formation doctorale de l'US * Une attractivité accrue pour les étudiants étrangers * Plus de thèses en cotutelle * Des partenariats internationaux multipliés et renforcés au niveau doctoral (formations doctorales transfrontalières) * Une dimension internationale et européenne dans les contenus de la formation doctorale (préparation au marché de l'emploi international et européen) * Une attractivité accrue pour les enseignants-chercheurs étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les ED de manière à permettre cette visibilité (point d'entrée unique/cohérence/mutualisation) tout en préservant la visibilité des disciplines et des domaines scientifiques - Communiquer à l'international - Faire du CDE et de ses nouveaux bâtiments un lieu d'échange et de dimensionnement international de la formation doctorale - Encourager les ED à organiser des séries de séminaires internationaux à l'intention des doctorants (par les chercheurs et post-doctorants étrangers) Voir Objectif 3 - Faire preuve de souplesse dans l'établissement des conventions de cotutelles - En accord avec l'université partenaire, un éventuel suivi pédagogique et scientifique par les ED des étudiants en cotutelle pendant leur séjour à l'étranger - Sensibiliser les étudiants au niveau master 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un portail internet commun à toutes les ED, en français, anglais, allemand - Retransmettre si possible les conf sur Internet - Autoriser les soutenances en anglais, là où ce n'est pas encore le cas cellule ingénierie projets internationaux (voir objectif 2) 	

Objectifs	Résultats visés	Actions	Implications
<p>6. Développer une politique des langues appropriée</p>	<ul style="list-style-type: none"> * une formation de qualité multilingues, avec de nombreux parcours internationaux, notamment au travers d'EUCOR * une offre de formation aux langues étrangères qui reflète la dimension européenne (multilingue), avec un accent porté sur l'anglais (dimension internationale) et sur l'allemand (dimension régionale) * des étudiants étrangers qui apprennent le français * des étudiants avec des compétences linguistiques appropriées en sortie malgré un niveau faible en langues étrangères à l'entrée <p>* Les langues partout présentes dans l'Université, avec une place importante dans les cursus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - créer une offre de modules d'été en anglais, validés comme unités de valeur dans les licences ou maîtrise - favoriser le développement de parcours internationaux, en s'appuyant notamment sur EUCOR <ul style="list-style-type: none"> - mieux communiquer vers les lycées sur l'importance de l'anglais à l'Université - évaluer les compétences linguistiques à l'entrée (personnels/étudiants) avec une mise à niveau si nécessaire - développer le dispositif de mise à niveau en langues étrangères - Rendre l'apprentissage des langues plus efficace... <ul style="list-style-type: none"> - multiplier les parcours internationaux en anglais en s'appuyant sur ce qui existe déjà - développer la mobilité de proximité <ul style="list-style-type: none"> - exiger une bonne compétence en langues étrangères au niveau L - moduler les exigences de compétences linguistiques en fonction des objectifs des parcours <ul style="list-style-type: none"> - donner des impulsions politiques fortes sur la place à donner aux langues dans les cursus - communiquer sur l'importance des langues et sur l'offre de formation aux langues étrangères 	
<p>7. Développer l'ancrage régional et trans-frontalier</p>			
<p>8. Développer le réseautage et le lobbying</p>			

Objectifs	Résultats visés	Actions		Implications
9. Valoriser la spécificité européenne de l'Université de Strasbourg	<p>* Une histoire et une dimension européenne assumée et affichée dans l'identité de l'Université</p> <p>* un patrimoine universitaire valorisé dans l'image de l'université, au travers d'une politique du patrimoine voulue et soutenue par l'université</p> <p>* Un positionnement européen de l'US dans la dynamique européenne sur le patrimoine universitaire</p> <p>* L'US perçue à l'international comme offrant des possibilités uniques d'étude de l'Europe, où l'environnement lui-même est objet d'étude et de référence, à la fois sur le processus de construction européenne et sur celui d'intégration régionale</p> <p>* un ancrage fort de l'US dans son environnement européen, valorisé dans l'image de l'Université,</p>	<ul style="list-style-type: none"> - accentuer l'effort sur la préservation, la valorisation et la recherche sur le patrimoine - Exploiter les sources de financements nationales et européennes sur le patrimoine universitaire - Développer les collaborations avec d'autres universités européennes sur le patrimoine <p>- fédérer les contenus européens au sein d'une structure unique (Maison de l'Europe), cultivant une approche pluridisciplinaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la connaissance réciproque avec les organismes européens - mieux utiliser le poids politique des institutions européennes voisines - faire prendre conscience à la communauté universitaire que les organismes européens ont besoin des compétences de l'US <ul style="list-style-type: none"> - institutionnaliser les relations avec les organismes européens - développer l'expertise fournie aux organismes européens - rendre plus visible les liens de l'US avec son environnement européen 		
10. Développer une stratégie de communication au plan international et européen				

IV. Composition du groupe Dimension européenne

Animateur : Michel Granet

Rapporteur : Anne Goudot (anne.goudot@adm-ulp.u-strasbg.fr)

Membres réguliers :

Nom	Univ	Fonction, Exp Europe
Bernard CARRIERE	ULP	Président
Richard KLEINSCHMAGER	ULP	VP Relations internationales
Michel GRANET	ULP	VP Recherche
Monique FLASAQUIER	ULP	Chargée de missions Europe
Anne GOUDOT	ULP	Chargée de missions
Paul PEVET	ULP	Directeur INCI
Françoise BENOIT-ROHMER	URS	Présidente
Michel DEVOLUY	URS	Directeur Institut des Hautes Etudes européennes
Yves LAVOINNE	URS	Chargé de mission PRES et UdS auprès de Mme Benoît-Rohmer
Sylvain SCHIRMANN	URS	Directeur IEP
HARTMEIER Michael	UMB	Vice-président Relations internationales
Jacques SPARFEL	URS	Secrétaire général EUCOR
François-Xavier CUCHE	UMB	Président
Christian CIVARDI	UMB	Vice-président Recherche
Martine CHASSIGNET	UMB	Vice-présidente déléguée RI ; Directrice de l'Institut de latin
Christine MAILLARD	UMB	Directrice du MISHA
Elisabeth PARMENTIER	UMB	Professeur à la Faculté de théologie protestante

Membres invités

Nom	Univ	Fonction, Exp Europe
Michèle DEBAY	ULP	Responsable SRI
Nicole Poteaux	ULP	Chargée de mission Langues
Annie-Paule SIBLER	ULP	Professeur à l'ESBS
Sébastien Soubiran	ULP	IR Mission scientifique et technique
Constance Grewe	URS	VP Recherche
Ludwig KREITZ	URS	Directeur du SRI/IECS
Francis FRATANI	URS	Directeur du SRI
Patrick FOULON		Directeur Collège Doctoral Européen
Annie PETERMANN	UMB	Directrice de SPIRAL et responsable des langues aux non-spécialistes au sein du bureau du CA
Jacob ROGOZINSKI	UMB	Professeur de Philosophie

Annexe I : Compilation des analyses des échanges

Dimension internationale de la recherche dans les universités de Strasbourg : point sur l'existant

Réunion du 27 novembre 2006

Les présentations successives sur la dimension internationale de la recherche par Constance Grewe, Christian Civardi et M. Granet, respectivement pour l'URS, l'UMB et l'ULP, font apparaître les similitudes et les différences listées ci-après. Des informations complémentaires sont données pour l'ULP sur le diaporama de M. Granet fourni en pièce jointe (non présenté pendant la réunion).

Dans les trois universités, les chercheurs sont les acteurs clés de la coopération internationale en matière de recherche, qui n'est que très peu institutionnalisée. La crainte d'un alourdissement bureaucratique préjudiciable à la recherche en est la raison principale, avec pour conséquence une difficulté d'analyse et de mesure de la structuration et de l'intensité de cette coopération internationale.

a. Dimension institutionnelle de la coopération internationale en matière de recherche :

- ◆ **URS** : Alors que la coopération internationale au niveau individuel se développe significativement, l'URS a engagé une réflexion sur le développement de la dimension institutionnelle de cette coopération. Le premier axe en cours d'exploration est celui du partenariat avec les universités d'EUCOR. L'URS pilote d'autre part deux programmes d'envergure au niveau institutionnel : un programme franco-japonais et les rencontres franco-allemandes de droit public.
- ◆ **UMB** : La dimension institutionnelle est surtout présente dans des collaborations au niveau doctoral.
- ◆ **ULP** : L'effort institutionnel s'exprime au travers :
 - D'une dizaine de conventions générales établies avec d'autres universités
 - D'une incitation/soutien au développement de la coopération de recherche avec le Japon
 - D'une activité au sein de la LERU (League of European Research Universities), réseau d'universités de recherche européennes mobilisé à la fois sur des activités de lobbying au plan européen et comme levier de mise en place de projets européens communs
 - De la mise en place d'une cellule Europe pour aider les chercheurs à mieux tirer parti des fonds européens

Les trois universités sont membres de l'EUA (European Universities Association) : <http://www.eua.be/>.

b. Dimension individuelle de la coopération internationale en matière de recherche :

Synergie Recherche/Formation :

A l'URS comme à l'UMB, les coopérations internationales en matière de recherche découlent souvent de coopérations en matière d'enseignement, la formation devenant même parfois un outil de construction de collaborations de recherche. C'est l'inverse à l'ULP, où les collaborations de recherche constituent l'essentiel de l'activité internationale, et s'initient et se développent indépendamment des collaborations internationales d'enseignement.

A l'URS, sont cités comme exemples de coopération internationale en enseignement induisant des coopérations de recherche : une chaire Marie-Curie sur la gouvernance Europe dans le domaine de la sécurité intérieure ; des coopérations en matière de propriété intellectuelle ; les activités du PEAP (Pôle Européen d'Administration Publique) qui lie l'URS à l'ENA et à l'Euro-Institute ; EUCOR, où les séminaires EUCOR débouchent souvent sur des thèses en co-tutelles.

Instruments de financement/développement de la coopération internationale :

Professeurs invités : A l'URS, les professeurs invités constituent un instrument stratégique de coopération internationale, à la fois en termes de coopération de formation, de développement de la recherche, et de politique linguistique. Si les composantes les plus impliquées dans la coopération internationale gèrent des postes de professeurs invités, la plupart des composantes mutualisent leurs postes vacants, sur l'équivalent de 12 mois de professeur invité. A l'ULP, où 25 % des postes vacants sont mutualisés pour des professeurs invités, environ 6 années de postes de professeur invité sont pourvues annuellement.

Laboratoires européens associés : Seule l'ULP utilise ce type de montage de coopération européenne (mis en place par le CNRS), avec trois laboratoires européens associés (en sciences économiques, en chimie-catalyse et en neuro-sciences). Les fonds récupérés avec ce type de montage sont peu significatifs pour des laboratoires de Science dure, mais plus significatifs pour des laboratoires de Sciences Humaines et sociales.

Réseaux internationaux et européens : A l'URS, le laboratoire de droit social et le laboratoire de sciences politiques sont présents dans plusieurs réseaux internationaux. A l'UMB, un laboratoire a monté et piloté un réseau européen dans le cadre du 6^{ième} PCRD (domaine de la linguistique). A l'ULP, 4 laboratoires sont membres de réseaux d'excellence européens (REX), dont l'un (le BETA,) est coordinateur du réseau.

En outre, l'ULP a développé une coopération trans-frontalière au niveau doctoral, dans le cadre des écoles doctorales.

Axes forts de coopération internationale :

A l'UMB, de fortes coopérations existent hors Europe avec l'Iran, avec le Japon, le Canada et les Etats-Unis, et avec Israël, la Tunisie et le Liban. En Europe, les liens de recherche les plus forts sont tissés avec les universités d'EUCOR, avec Tübingen, Postdam, Neuchatel, Ahrus (Danemark), Leipzig, et avec Naples.

A l'ULP, la coopération au plan européen constitue une part significative de la coopération internationale, représentant un engagement en fonds propres de l'ULP d'environ 10 millions d'euros : une trentaine de labos sont impliqués dans des coopérations européennes, au travers des REX ou des laboratoires européens associés, mais aussi au travers de divers autres instruments européens tels que les actions Marie-Curie (~ 20), les projets intégrés (~ 10), les STREP (~ 10), ou bien encore les CRAFT.

Enfin, l'URS signale un prix d'excellence Humboldt obtenue à l'URS dans le domaine de la coopération franco-allemande, et l'obtention chaque année de 2 ou 3 bourses Eiffel.

Dimension internationale de la formation doctorale dans les universités de Strasbourg

Réunions des 4 et 12 décembre 2006

Christian Civardi, Constance Grewe et Sylvie Lefèvre présentent les formations doctorales et leur dimension internationale respectivement pour l'UMB, l'URS et l'ULP. Patrick Foulon présente le Collège Doctoral Européen (diaporama en pièce jointe).

Résumé comparatif sur l'existant à Strasbourg

Quelques chiffres :

	UMB	URS	ULP
Nombre d'ED ¹	2	1	6
Nombre de doctorants en 2005-2006	800	400	1258
Durée moyenne d'une thèse (années)	5	6	4
Proportion d'étrangers	41%	12 à 15%	?
Nombre de thèses en co-tutelle en 2005-2006	17 (2%)	40 (10%)	34 (2,7%)
Nombre de doctorants inscrits au Collège Doctoral Européen au 4 décembre 2006	17	28	44
Formation dispensée en parallèle avec les travaux de recherche	36h	36h	36h

Responsabilité politique et organisation :

A l'UMB comme à l'ULP, le VP Recherche porte la responsabilité politique de la formation doctorale, tandis qu'à l'URS, le directeur de l'ED est élu par le conseil scientifique, et autonome par rapport au bureau de la présidence.

A l'ULP, la coordination et la mutualisation entre les ED est assurée par un conseil des écoles doctorales, qui rassemble le VP recherche et les directeurs d'ED. Sont notamment mutualisées les actions de professionnalisation, et la communication au travers d'un portail Internet commun aux ED de l'ULP.

¹ ED = école doctorale

Dimension internationale de la formation doctorale :

La dimension internationale des ED se décline au travers des dispositifs suivants :

Thèses en co-tutelles : Si la mise en place de thèses en co-tutelles s'est révélée problématique dans les premières années de rodage du dispositif, l'URS et l'ULP notent une amélioration sensible. Parmi les difficultés, sont évoquées le manque de connaissance du dispositif des partenaires étrangers (par exemple en Suisse et en Allemagne) et l'exigence qu'ont les universités du Royaume-Uni d'être l'institution où sont payés les frais d'inscription.

Co-directions : qui impliquent généralement une soutenance publique et une soutenance privée, et parfois une double soutenance.

Conférences et séminaires donnés par des étrangers : l'URS organise chaque année une série de conférences dans le cadre de la formation doctorale, données par les professeurs invités et les post-doctorants.

Collèges doctoraux internationaux : des partenariats peuvent être développés avec des ED étrangères, au travers de collèges doctoraux « bilatéraux » : collège France-Japon, France-Chine.

Collège doctoral européen (CDE) : les thèses effectuées dans le cadre du CDE ont la particularité d'avoir une double-direction (prioritairement sous la forme d'une co-tutelle), et d'être poursuivies dans deux laboratoires différents avec deux directeurs de recherche. Les étudiants suivent, en plus de leur formation doctorale, un programme multiculturel de formation aux institutions et aux cultures européennes. Si toutes les disciplines sont représentées au CDE, les Sciences de la Vie et le Droit/Sciences politiques sont les disciplines les plus représentées. Fondé en 1999, le CDE bénéficie déjà d'une visibilité et d'une attractivité internationale,. Le programme de formation multiculturel européen offert aux étudiants est l'un des facteurs d'attractivité. Le CDE s'installera dans ses nouveaux bâtiments début 2007 (102 chambres, des salles de ressources en langue, des salles de séminaire et de réunion, un dispositif de retransmission video sur Internet).

A noter que l'ULP et l'UMB d'une part, et l'URS d'autre part, ont une stratégie différente vis-à-vis du dimensionnement international de leur formation doctorale, puisque l'URS délègue systématiquement ce dimensionnement au CDE, ce qui n'est pas le cas de l'ULP et de l'UMB.

Réflexion sur la recette du succès en termes d'attractivité (au niveau des étudiants) :

Les participants, en examinant l'attractivité de la formation doctorale à l'UMB (41% d'étudiants étrangers), du CDE, et celle de l'IEP au niveau L et M (50% d'étudiants étrangers), expliquent cette attractivité par :

- ◆ la qualité et la spécificité des formations dispensées : par exemple, les facultés de Théologie de l'UMB sont les seules en France à délivrer un diplôme de doctorat national et public. Ce diplôme jouit par ailleurs d'une renommée et donc d'une reconnaissance internationale.
- ◆ La spécificité européenne de Strasbourg, qui peut donner aux étudiants étrangers l'impression qu'ils vont contribuer à la construction européenne en venant à Strasbourg, et qui se décline sur deux axes :
 - Présence des institutions européennes et des organismes avec une spécificité européenne (par exemple Centre d'Etudes Européennes de l'ENA, Pharmacopée), qui se traduit d'une part par l'existence d'outils uniques au monde sur l'Europe (comme la bibliothèque du Conseil de l'Europe, le Centre de Documentation de l'ENA ou les conférences et événements organisés autour des questions européennes) et d'autre part par la présence sur le site de Strasbourg d'un panel d'experts mondialement reconnus sur les questions européennes (par ex. droits de l'homme, droit constitutionnel, etc)
 - L'histoire particulière de l'Alsace, qui fait de celle-ci un lieu exemplaire d'étude et d'enseignement sur le processus d'intégration européenne et régionale

A l'UMB, la sélection des étudiants à l'entrée du doctorat par une commission des diplômes contribue à la qualité de la formation doctorale. D'autre part, la satisfaction des étudiants étrangers contribue à l'attractivité, par le phénomène du bouche à oreille. L'UMB accueille ainsi traditionnellement beaucoup d'étudiants d'Europe Centrale, sans avoir de partenariats de recherche établis avec ces pays.

Réflexion sur l'accueil des doctorants :

Dans un consensus sur la nécessité d'améliorer l'accueil des doctorants, les participants posent la question du mode d'articulation de l'accueil des chercheurs d'une part, des étudiants d'autre part, et enfin des doctorants, qui constituent une population intermédiaire. Cette question reste ouverte.

Réflexion sur la visibilité internationale de la formation doctorale et le mode d'organisation de celle-ci :

Le groupe est unanime sur le fait que la formation doctorale de l'Université de Strasbourg doit jouir d'une visibilité au plan international. Les participants conviennent que cette visibilité implique que la formation doctorale ait un point d'entrée unique et soit perçue comme un dispositif cohérent (un simple portail commun des ED ne suffisant pas) mais tout en préservant la visibilité des différentes disciplines et domaines d'excellence. Ils posent la nécessité de trouver la bonne articulation entre ces deux exigences. L'organisation de la

formation doctorale doit être réfléchi en prenant en compte cet objectif de visibilité à l'international.

Le groupe souligne que l'étude et la discussion de cette question ne pourra progresser que sur la base de modèles organisationnels clairement établis par le groupe Gouvernance. La question est donc laissée ouverte.

Concernant le CDE (Collège Doctoral Européen) et le rôle que celui-ci pourrait jouer dans le dispositif de formation doctorale de l'US, il est noté que le CDE jouit d'une attractivité liée à sa spécificité européenne (au travers de son programme multiculturel européen), et ne constituerait pas de ce fait un creuset approprié pour assurer la visibilité Internationale de la formation doctorale à Strasbourg. Construction de formations trans-européennes

Pistes évoquées pour l'Université de Strasbourg

Différentes propositions ont émergé de la discussion :

- ◆ Développer des axes de mutualisation entre toutes les ED, par exemple au travers d'un portail commun des ED, traduit en anglais et en allemand. L'UMB pourrait en assurer une traduction de qualité.
- ◆ S'assurer d'une compétence minimale en langue des doctorants étrangers, notamment en s'appuyant d'avantage sur les CEF (Centres pour les études en France) des ambassades.
- ◆ Améliorer l'accueil des étudiants étrangers, dans un souci d'attractivité accrue
- ◆ Faire preuve de souplesse sur le plan des contraintes linguistiques :
 - d'une part autoriser la rédaction et la soutenance en anglais : certains directeurs de thèse à l'ULP imposent une rédaction et une soutenance en français, alors que la langue doit pouvoir être définie au niveau de la convention de co-tutelle
 - Défendre, auprès du ministère, l'idée que les professeurs étrangers recrutés puissent enseigner pendant 5 ans en anglais, le temps de maîtriser le français, à l'instar de toutes les grandes universités européennes.
- ◆ Sensibiliser les ED à la nécessité de suivre leurs doctorants sur le plan pédagogique et scientifique lorsqu'ils sont à l'étranger.
- ◆ Faire du CDE et de ses nouveaux bâtiments un lieu d'échange, et de dimensionnement international de la formation doctorale.

Construction de formations trans-européennes

Réunion du 13 novembre 2006

Retours d'expérience

Annie-Paule Sibler et Ludwig Kreitz ont présenté les particularités du dimensionnement international respectivement de l'ESBS, école d'ingénieur de l'ULP spécialisée en biotechnologie, et de l'IECS, école de commerce de l'URS. Ces deux écoles offrent des formations trans-nationales, conduisant pour l'ESBS à la délivrance d'un diplôme d'ingénieur tri-national (France-Allemagne-Suisse) et pour l'IECS à des doubles-diplômes sur 9 pays européens.

Les présentations d'A.P. Sibler et de L. Kreitz ont fait apparaître le dénominateur commun suivant entre les deux écoles :

- ◆ Les deux écoles obtiennent des résultats remarquables, à la fois en terme *d'employabilité* de leurs diplômés et en termes *d'attractivité* des formations pour les étudiants. La dimension internationale des formations offertes est la clé principale de cette réussite. Elle apparaît de plus en plus prisée des employeurs, notamment pour l'adaptabilité qu'elle confère aux diplômés, et pour l'aptitude de ceux-ci à la mobilité et au travail en environnement international. Une enquête réalisée à l'IECS a d'autre part montré que l'attractivité de l'école aux yeux des étudiants réside non seulement dans cette dimension internationale des offres de formations, mais aussi dans le rayonnement international de la spécificité européenne de la ville de Strasbourg.
- ◆ A l'ESBS comme à l'IECS, la dimension européenne et internationale des formations dispensées a été obtenue au prix d'un effort intense de construction de *partenariats* avec des universités étrangères. Ces partenariats académiques sont centrés sur l'enseignement, et déclinés sur les spécificités des universités. Ils sont entretenus par des rencontres physiques régulièrement organisées entre enseignants. A l'ESBS comme à l'IECS, ces partenariats sont favorisés par l'existence de cadres adaptés : EUCOR pour l'ESBS, la fondation IECS et le réseau Hermès pour l'IECS. A noter également, comme atout pour les deux écoles, de forts partenariats industriels.
- ◆ Dans les deux écoles, les cursus comportent de fortes *mobilités* des étudiants à l'étranger, qui impliquent une organisation particulière, au niveau par exemple de la répartition dans le temps des formations sur les universités partenaires, ou bien du financement des mobilités. Les cursus se caractérisent également par l'intégration d'enseignements en langues étrangères. Pour conférer cette dimension internationale à leur offre de formation, l'ESBS comme l'IECS ont dû développer une *politique linguistique* : l'ESBS offre des mises à niveau initiales intensives en allemand à ses étudiants français (les étudiants allemands sont généralement trilingues à l'entrée), tandis que l'IECS sélectionne ses étudiants en partie sur leur maîtrise des langues étrangères. Dans les deux écoles, la répartition des cursus sur les universités partenaires s'est mise en place sur la base des spécificités respectives de ces universités, et implique la reconnaissance académique entre partenaires.

- ◆ Dans les deux écoles, le dimensionnement international de l'offre de formation pose le problème de la *reconnaissance internationale des diplômes*. A l'IECS, cette reconnaissance est obtenue au travers d'accréditations par des organismes internationaux. A l'ESBS, la restriction de la reconnaissance du diplôme délivré aux trois pays partenaires pousse 60% des étudiants à prolonger leur cursus par une thèse académique, qui est elle reconnue au plan international. Faute de financement en France, ces étudiants font leur thèse aux US, en Suisse, en Allemagne, au Royaume Uni ou dans les pays nordiques. Bon nombre d'entre eux restent ensuite à l'étranger.
- ◆ Enfin, l'intégration de ces deux écoles dans une université unique est un atout majeur en terme de reconnaissance internationale, mais aussi en terme de marge de manœuvre pour créer de nouveaux diplômes (masters) attractifs pour les étrangers.

Pistes pour l'Université de Strasbourg

Dans le contexte de plus en plus concurrentiel de l'enseignement supérieur, ces retours d'expérience soulignent l'intérêt que présente le développement de formations trans-européennes (doubles-diplômes ou diplômes joints) pour l'université de Strasbourg, en terme d'employabilité des diplômés et d'attractivité des formations.

Le développement d'une offre de formation trans-nationale implique de se doter d'une part d'une politique linguistique adéquate, et d'autre part de résoudre le problème du financement des mobilités des étudiants et des enseignants. Il nécessite également de développer les partenariats avec des universités étrangères et de mettre en place un dispositif adapté d'accueil des étudiants étrangers.

Sont proposées d'une part la mise en place d'un système de « bourse des mobilités » pour mutualiser entre composantes les destinations d'accueil des étudiants à l'étranger, et d'autre part la création d'une fondation dédiée au développement des partenariats et de la mobilité.

La spécificité européenne comme facteur d'attractivité

Réunion du 22 janvier 2007

Présentations en préambule à la discussion

S. Soubiran fait le point sur le patrimoine matériel (collections et musées) des universités de Strasbourg et souligne l'intérêt de ce patrimoine en termes d'attractivité pour l'Université de Strasbourg (voir le résumé de cette présentation en annexe II).

A. Goudot fait une présentation de la spécificité européenne du site strasbourgeois (hors universités), sous la forme d'un schéma regroupant les organismes et entités du site de Strasbourg liés à l'Europe en six catégories. Ce schéma est donné en annexe II.

Les présentations des contenus et partenariats européens initialement prévus pour chaque université sont reportées à une réunion ultérieure, faute de temps.

Analyse des échanges sur l'existant à Strasbourg

Analyse de la spécificité européenne du site universitaire de Strasbourg

La spécificité européenne du site universitaire de Strasbourg a deux origines, intimement liées à l'histoire de Strasbourg et de l'Alsace : d'une part l'histoire particulière de l'Université de Strasbourg, et d'autre part la dimension européenne, exceptionnelle, de l'environnement des universités de Strasbourg. Cette spécificité européenne s'exprime dans le patrimoine des universités, dans les compétences et les contenus de recherche et d'enseignement directement liés à l'Europe, ainsi que dans les interactions et les liens qu'entretiennent les universités avec leur environnement européen.

Le patrimoine des universités strasbourgeoises, vecteur potentiel de rayonnement et de positionnement européen de l'Université

Matériel (architecture, musées et collections), intellectuel ou culturel, le patrimoine des universités de Strasbourg est le reflet présent de l'histoire de ces dernières, et notamment des basculements franco-allemands et du rôle joué par l'Université de Strasbourg dans la construction européenne.

Outre l'apport d'universitaires strasbourgeois au processus de construction européenne (Robert Schuman, Marc Bloch, ...) les participants mentionnent la création de l'IHEE en 1951 par l'Université de Strasbourg pour permettre l'étude des mouvements européens, avant même la création de l'Union Européenne. Ils mentionnent également que le concept d'école pluridisciplinaire est né à Strasbourg en 1715, avec la création de l'Institut d'études diplomatiques de Strasbourg, qui a ensuite servi de modèle pour la création du premier Institut d'Etudes Politiques à Paris.

Les universités de Strasbourg bénéficient d'un patrimoine matériel très riche, sous la forme de bâtiments (patrimoine architectural), de collections et de musées. Le rôle des collections universitaires au sein de l'université a considérablement évolué ces trente dernières années : initialement créées dans le but de soutenir l'enseignement et la recherche, elles

portent aujourd'hui témoignage de l'histoire de l'université et de l'histoire des sciences, attestant de l'ancrage de la connaissance et de la création de savoir dans une tradition intellectuelle. Ce faisant, ces collections peuvent contribuer au rayonnement de l'université, et plus généralement des sciences.

Le patrimoine universitaire strasbourgeois représente un atout non seulement en terme d'attractivité au plan international, mais aussi en terme de positionnement européen. Soucieuses d'améliorer leur image et leur attractivité d'une part, et incitées à se moderniser et à réfléchir leurs missions au sein de la société d'autre part, les universités d'Europe, en quête de re-définition de leur identité, manifestent un intérêt croissant pour leur patrimoine. Elles sont soutenues dans cette démarche par des cadres politiques et des programmes nationaux et européens qui fournissent des opportunités de financement de la recherche sur le patrimoine, et notamment sur la dimension européenne de ce patrimoine. Sous l'impulsion du Conseil de l'Europe et de la commission européenne, des réseaux universitaires de collaboration sur le patrimoine, comme le réseau Universeum dont fait partie l'ULP, se sont ainsi développés. Les universités de Strasbourg, avec la richesse de leur patrimoine, la spécificité européenne de celui-ci, leur implication précoce dans les nouveaux réseaux universitaires européens actifs sur le patrimoine, et leur voisinage avec le Conseil de l'Europe, sont particulièrement bien placées pour se positionner en acteur essentiel de cette dynamique européenne sur le patrimoine universitaire.

Les trois universités de Strasbourg ayant déjà engagé une collaboration étroite depuis plusieurs années sur la préservation de leur patrimoine universitaire, celui-ci constitue un axe transversal (transdisciplinaire) privilégié de rapprochement universitaire dans l'optique de la création de l'Université de Strasbourg.

Le patrimoine universitaire est mentionné comme vecteur d'ancrage des universités dans leur région. Une collaboration a ainsi été initiée récemment avec les universités du réseau EUCOR, tandis que les activités autour du patrimoine des universités de Strasbourg bénéficient du soutien de la région, du département et de la DRAC.

Enfin, il est souligné que le patrimoine universitaire constitue un outil remarquable pour participer au développement de la culture scientifique et technique et promouvoir les carrières scientifiques auprès des jeunes, deux thématiques chères aux pouvoirs publics des pays de la communauté européenne.

Le groupe convient que le patrimoine universitaire représente un atout fort en termes de rayonnement et de positionnement européen, mais souligne qu'un effort conséquent reste nécessaire pour en tirer pleinement parti. Préserver et valoriser ce patrimoine nécessiterait de mobiliser des compétences appropriées au sein des universités.

Contenus européens liés à l'Europe

L'Université Robert Schuman inclut une compétence forte en recherche et enseignement sur les questions européennes. Dans leur majorité, ces contenus européens sont liés au rôle exemplaire qu'a joué et que joue encore Strasbourg, d'une part dans le processus de construction européenne et d'autre part dans le processus d'intégration régionale. Dans plusieurs masters liés à l'Europe, montés en collaboration avec des universités allemandes, de nombreux étudiants étrangers viennent étudier à Strasbourg l'Europe en mouvement par une approche pluridisciplinaire. A titre d'exemple de l'attractivité de cette compétence

Europe, les participants indiquent que des militaires américains, au travers de la fondation Olmsted, viennent chaque année se former à l'IHEE sur les questions européennes. Cette compétence de l'URS sur l'Europe, tout comme le patrimoine universitaire, est un facteur d'ancrage de l'Université dans sa région, à la fois par l'intérêt et le soutien qu'elle suscite de la part des collectivités territoriales, et par les partenariats qu'elle génère avec l'environnement européen à Strasbourg (voir prochaine section). Les participants mentionnent une subvention reçue par l'IEP dans le cadre du contrat triennal Strasbourg l'européenne, ainsi que l'octroi de 8 bourses de la CUS et de 9 bourses de la région pour financer des étudiants étrangers à l'IHEE.

L'UMB mentionne qu'une part significative de son offre de formation est liée à l'Europe, mais sans entrer dans les détails faute de temps. De la même manière, l'ULP inclut quelques contenus européens, mais dont la présentation est reportée.

Le programme multiculturel du Collège Doctoral Européen est d'autre part relevé comme constituant un ensemble de contenus européens fortement attractif au niveau doctoral (voir CR de la réunion du 4/12/2006).

Partenariats des universités avec leur environnement européen à Strasbourg

Seuls les partenariats de l'URS sont évoqués pendant la réunion.

L'URS entretient des partenariats avec quasiment tous les organismes ou institutions relevés sur le schéma récapitulatif donné en Annexe 2. Les participants indiquent que ces organismes sont fortement demandeurs des compétences recherche/enseignement des universités. Ils citent notamment l'ENA, qui veut dispenser un enseignement de haut niveau sur l'Europe, mais qui, ne faisant pas de recherche, est intéressée à recycler la recherche de l'Université.

Ces partenariats sont de deux types :

◆ Formation :

- Formation continue des personnels des institutions européennes à l'URS : des fonctionnaires de la Cour européenne des droits de l'homme viennent par exemple se former à l'URS.
- Partenariats avec les institutions européennes pour organiser et animer les formations « Europe » dispensées à l'URS : sont donnés en exemple la semaine européenne organisée au Parlement européen, les écoles de la démocratie organisées au Conseil de l'Europe, et le montage de modules de master organisés en partenariat avec le Conseil de l'Europe, et animés par des intervenants et dans les bâtiments du Conseil de l'Europe. Les participants indiquent que les organismes/institutions européen(ne)s à Strasbourg accueillent facilement des stagiaires.

- ◆ *Expertise* : De nombreux enseignants-chercheurs sont membres de réseaux d'expertise du Conseil de l'Europe. Les participants notent que cette compétence de recherche/expertise de l'Université pourrait contribuer plus encore à renforcer les liens avec les organismes européens sur la place. Ils soulignent que ces organismes ont un besoin important d'expertise y compris dans les sciences dures, qui reste mal satisfait.

Analyse des propositions

Dans l'optique d'un rayonnement accru de l'Université de Strasbourg à l'international et d'une attractivité renforcée, les participants proposent de mieux valoriser la spécificité européenne de l'Université de Strasbourg en :

- ◆ assumant ouvertement l'histoire et la dimension européenne particulière de l'Université de Strasbourg, même dans ses tournants encore douloureux et en affichant cette histoire comme composante essentielle de l'identité de l'Université.
- ◆ en valorisant le patrimoine universitaire dans l'image de l'université, en corollaire d'une politique du patrimoine voulue et soutenue par l'Université. Cette politique devrait inclure un effort accru pour la préservation et la valorisation du patrimoine et pour la recherche sur la patrimoine. A cette fin, l'Université devrait exploiter les nouvelles opportunités de financement aux plans national et européen et développer ses collaborations avec d'autres universités européennes.
- ◆ en rendant plus visible au plan international l'offre de contenus européens de l'Université de Strasbourg :
 - en fédérant ces contenus au sein d'une structure unique (Maison de l'Europe), avec une approche résolument pluridisciplinaire
 - en développant la compétence de l'Université sur l'étude comparative des autres processus d'intégration régionale à l'œuvre dans les divers continents
 - en mettant en perspective ces contenus par rapport à la spécificité européenne du site de Strasbourg : L'Université de Strasbourg devrait être perçue à l'international comme offrant des possibilités uniques d'étude de l'Europe, où l'environnement lui-même est objet d'étude et de référence, à la fois sur le processus de construction européenne et sur celui d'intégration régionale.
- ◆ en développant les liens avec l'environnement européen à Strasbourg au travers :
 - d'une meilleure connaissance réciproque avec les organismes européens sur la place
 - d'une meilleure utilisation du poids politique des institutions européennes voisines.
 - d'une prise de conscience de la communauté universitaire que ces organismes européens ont besoin d'elle (de ses connaissances et compétences d'expertise).
 - d'une plus grande institutionnalisation des relations avec cet environnement
 - d'un développement de l'expertise fournie aux organismes européens, même en sciences dures
 - d'une visibilité plus grande (rayonnement) de l'ancrage de l'Université dans son environnement européen.

Quelle politique des langues pour un dimensionnement européen et international de l'université de Strasbourg : analyse des échanges

Réunion du 15 janvier 2007

Divers éléments à prendre en compte dans l'élaboration d'une politique linguistique à l'université

La discussion fait ressortir un ensemble de points à prendre en compte pour réfléchir la politique linguistique :

- ◆ **Spécialistes/non-spécialistes** : la politique linguistique de l'université va concerner l'enseignement des langues aux non-spécialistes, pour lesquels la langue est apprise en tant qu'outil de communication
- ◆ **Publics cibles** : parce qu'une offre de formation de qualité peut se décliner sur différents publics, la politique linguistique peut être pensée à la fois pour les étudiants et les personnels de l'université
- ◆ **« Inégalité » culturelle devant l'apprentissage des langues** : la capacité à apprendre une langue étrangère dépend en partie de l'ouverture de la culture de l'apprenant sur l'extérieur. L'attitude à l'apprentissage varie d'une culture à l'autre : en France par exemple, l'apprentissage des langues est peu valorisé. D'autre part, la « peur de l'erreur » met l'apprenant français en situation de manque de confiance en soi pénalisante pour l'apprentissage des langues étrangères.
- ◆ **Niveau en langues étrangères** : d'une manière générale, le niveau en langues étrangères des primo-entrants est inférieur au niveau attendu. Toutefois, le niveau de maîtrise de l'anglais des étudiants a beaucoup progressé ces dernières années, ce qui est significativement visible au niveau master.
- ◆ **L'enseignement des langues** :
 - doit prendre en compte différents besoins : alors qu'en L, les étudiants doivent apprendre à communiquer en langues étrangères, au niveau M et D, les étudiants doivent savoir travailler en langues étrangères sur leurs spécialités. Les TICE offrent aujourd'hui des possibilités démultipliées d'adaptation de l'apprentissage des langues aux différents besoins des apprenants. Elles impliquent toutefois un changement du rôle de l'enseignant, qui accompagne l'étudiant dans son apprentissage plutôt qu'il ne dispense la connaissance.
 - doit être réalisé par des enseignants formés à cette fin.
- ◆ **Validation/certification** :
 - La validation est un test de niveau conçu et organisé par l'université (examen), qui peut prendre en compte diverses aptitudes de l'étudiant (assiduité aux cours, travail personnel, etc)

- La certification est une validation de compétences qui jouit d'une reconnaissance internationale (par exemple les CLES, TOEIC ou TOEFL en langues étrangères)
- ◆ **Sur la place des langues dans les emplois du temps** : d'une manière générale en France, les emplois du temps sont trop chargés, laissant trop peu de temps aux étudiants pour le travail personnel et pour l'apprentissage des langues. L'expérience a montré que la réservation de créneaux fixes pour les langues étrangères n'est pas une solution optimale, les enseignants des disciplines ayant souvent tendance à occuper ces créneaux.

Résultats des échanges autour de la politique linguistique de l'université de Strasbourg

Les participants identifient deux objectifs à l'élaboration d'une politique linguistique : d'une part contribuer à développer l'attractivité de l'Université de Strasbourg, en utilisant les langues et cultures étrangères pour renforcer le rayonnement scientifique de l'Université, et d'autre part favoriser l'insertion professionnelle des étudiants en les dotant de compétences linguistiques appropriées.

Les échanges entre les participants font émerger une politique linguistique qui pourrait se décliner sur les volets suivants :

a. Quelle(s) langue(s) pour l'offre de formation ?

Deux thèses antagonistes sont discutées :

- ◆ Développer une offre de formation de qualité en anglais, en multipliant les parcours de formation internationaux, notamment au travers d'EUCOR : cet objectif découle du constat suivant :
 - L'anglais est aujourd'hui la langue de communication internationale.
 - En termes d'attractivité : l'attractivité passe par la visibilité de l'offre de formation ; l'excellence scientifique et la spécificité européenne sont les facteurs essentiels d'attractivité.
 - En termes d'insertion professionnelle, l'université doit former les cadres du futur, qui ont besoin de maîtriser l'anglais.
 - Les étudiants étrangers qui feront une partie de leur cursus à l'US seront incités à apprendre le français, si bien que le développement d'une offre de formation en anglais s'accompagnera à terme une promotion du français.
- ◆ Porter l'effort sur une offre de formation de qualité en français : cet objectif est étayé de la manière suivante :
 - Le français est une langue répandue qui véhicule la culture française, et que les universités devraient défendre.
 - Si l'université de Strasbourg se veut européenne, elle doit promouvoir le multilinguisme et ne pas tomber dans le tout anglais.

Université de Strasbourg : Exposé des résultats du groupe Dimension européenne

- Le tout anglais peut provoquer une déperdition de qualité des contenus d'enseignement.
- En termes d'attractivité : les étudiants étrangers sont attirés par la spécificité française.
- En termes d'insertion professionnelle : il faut promouvoir l'utilisation du français dans les échanges internationaux, en formant au français les étudiants étrangers.

Concernant le développement d'une offre de formation internationale, en anglais, les participants proposent de développer une offre de modules d'été.

b. Quelle offre de formation aux langues étrangères ?

- ◆ L'offre de formation en langues étrangères devrait refléter la dimension européenne de l'université (multilinguisme), avec un accent porté sur l'anglais pour favoriser le rayonnement international, et sur l'allemand dans l'optique d'un développement régional de l'université.
- ◆ Les étudiants étrangers devraient être incités au maximum à apprendre le français.
- ◆ L'offre de formation devrait être déterminée en prenant en compte l'insuffisance de compétences linguistiques des entrants (étudiants et personnels). Pour cela, l'université devrait :
 - Mieux communiquer vers les lycées sur l'importance de l'anglais et des langues étrangères en général à l'Université
 - Se donner les moyens d'évaluer les compétences linguistiques des entrants par un test de niveau
 - Développer le dispositif de mise à niveau en langues étrangères
 - Affiner les méthodes d'apprentissage des langues, pour dépasser le « handicap français », en développant notamment la mobilité de proximité et les parcours internationaux pour mettre les étudiants en situation de pratique des langues

c. Exigences sur les niveaux en langues :

- ◆ Elles doivent être modulées en fonction des filières, et selon les objectifs de celles-ci
- ◆ Elles doivent être particulièrement bien définies et élevées au niveau du L, qui prépare au M (l'image internationale de l'université se fait sur le M)

d. Quelle importance donnée aux langues dans les cursus ?

- ◆ Pour que les langues trouvent leur place dans les emplois du temps, et que les compétences linguistiques des étudiants soient renforcées en sortie de cursus, l'université doit donner des impulsions politiques fortes sur l'importance des langues étrangères, en améliorant notamment sa communication vers les composantes. Les

langues devraient mieux être prises en compte lors de la conception des maquettes de formation.

Développer les compétences linguistiques des étudiants implique de cultiver un état d'esprit d'ouverture sur les langues et les cultures étrangères, qui relève de la responsabilité de chacun. Les langues devraient être partout présentes dans l'université.

Annexe II : Contributions en appui de la réflexion

Remarque : les diapositives de support de ces présentations sont à disposition en pièces jointes de ce dossier sur le site Université de Strasbourg (<http://universitedestrasbourg/>)

Dimensions européennes des universités d'Europe (Anne Goudot, ULP)

Résumé de la présentation de la réunion du 9 septembre 2006

Anne.goudot@adm-ulp.u-strasbg.fr

Qu'est-ce qui fonde aujourd'hui la dimension européenne d'une université d'Europe ? La présentation exposait les éléments de réponse apportés par une série d'investigations menées, dans le contexte de la création de l'Université de Strasbourg, sous la forme d'études documentaires, d'interviews des parties prenantes en Europe dans le champ de l'enseignement supérieur, et de benchmarking.

En réponse à une compétition internationale croissante dans le champ de l'enseignement supérieur, un vaste mouvement de réforme des dispositifs d'enseignement supérieur s'est enclenché dans toutes les nations européennes. Ces réformes sont orientées, accompagnées et synchronisées au plan européen au travers d'une série de processus politiques: processus de Bologne, processus de création d'un espace européen de la recherche (ERA), projet de création d'un Institut européen de technologie, processus de Lisbonne et enfin Politique de cohésion. Ce processus sont autant de dynamiques politiques européennes complémentaires et interférentes qui impactent sur nos universités d'Europe. Celles-ci, parties prenantes de l'élaboration et de l'ajustement de ces politiques européennes, se sont résolument engagées dans un processus de modernisation en profondeur. Si les données de suivi disponibles attestent de l'ampleur des changements qui sont à l'œuvre dans les universités d'Europe, les mécanismes de suivi du changement mis en place dans le cadre des processus cités précédemment révèlent l'insuffisance de ces données, et la difficulté de cerner les évolutions en cours.

Dans ce contexte de navigation à vue, la majorité des universités d'Europe perçoivent et cultivent leur dimension européenne comme l'adhésion à ce mouvement de rénovation piloté au plan européen, en développant différents axes de modernisation et d'action qui s'appuient sur les politiques européennes ou découlent de celles-ci : le développement de la mobilité des étudiants entre les universités d'Europe, au travers de l'harmonisation des cursus, des diplômes et des ECTS, au travers de la mise en place d'une démarche qualité interne en matière d'enseignement, et au travers du développement de collaborations trans-européennes avec d'autres universités pour construire des programmes de formation communs ; l'europanisation de la recherche, déclinée sous la forme d'une participation à des réseaux de recherche d'excellence, d'un soutien aux thématiques de recherche affichées comme stratégiques pour l'Europe, et d'une contribution à la mise en place du Conseil européen de la recherche et de l'Institut européen de technologie ; l'analyse et la promotion des spécificités et des lignes de force de l'université, dans l'optique d'un renforcement de la complémentarité des universités européennes et pour éviter un nivellement du paysage universitaire européen ; le lobbying au plan européen ; le réseautage européen (participation active à des réseaux d'université) ; l'ancrage sur le territoire au titre d'un développement universitaire régional, éventuellement trans-frontalier ; et enfin le développement d'une communication faisant la promotion de ce dimensionnement européen.

Au-delà de ces dimensions européennes cultivées dans une optique de modernisation, et qui forment aujourd'hui le dénominateur commun de « l'europanité » des universités d'Europe,

d'autres dimensions européennes sont cultivées par certaines universités, dans l'optique de contribuer au processus de construction européenne et dans le contexte d'une crise identitaire européenne. Ces dimensions, dont l'Europe elle-même est en quelque sorte la finalité, sont respectivement la recherche sur les questions européennes et l'intégration subséquente de contenus européens dans les cursus universitaires ; la recherche et l'enseignement sur la dimension européenne du patrimoine universitaire européen ; l'élaboration d'une stratégie géopolitique au plan européen ; et enfin le développement d'une politique linguistique s'inscrivant dans le souci de préserver la diversité linguistique européenne.

Pour une université qui voudrait développer son positionnement européen, l'élaboration d'une stratégie Europe revient à pondérer les diverses dimensions listées précédemment, en prenant en compte les spécificités, les atouts et les potentiels qui peuvent être mobilisés pour chacune de ces dimensions.

Le schéma donné ci-contre illustre le premier pas de cette démarche possible d'élaboration d'une stratégie Europe, dans le cas particulier du projet de création de l'Université de Strasbourg. L'idée pourrait être de compléter ce schéma, notamment en conduisant un état des lieux exhaustif et quantifié de l'existant et du potentiel mobilisable pour l'affirmation d'une dimension européenne de l'Université de Strasbourg.



Lisbonne

;
Développement régional

Dynamiques interférentes

Multiplicité des acteurs

- Commission européenne
- Etats
- Universités
- EUA
- Syndicats
- Collectivités territoriales

Pressions fortes

Proximité des échéances

Changements multiples

Structurels, législatifs, méthodologiques

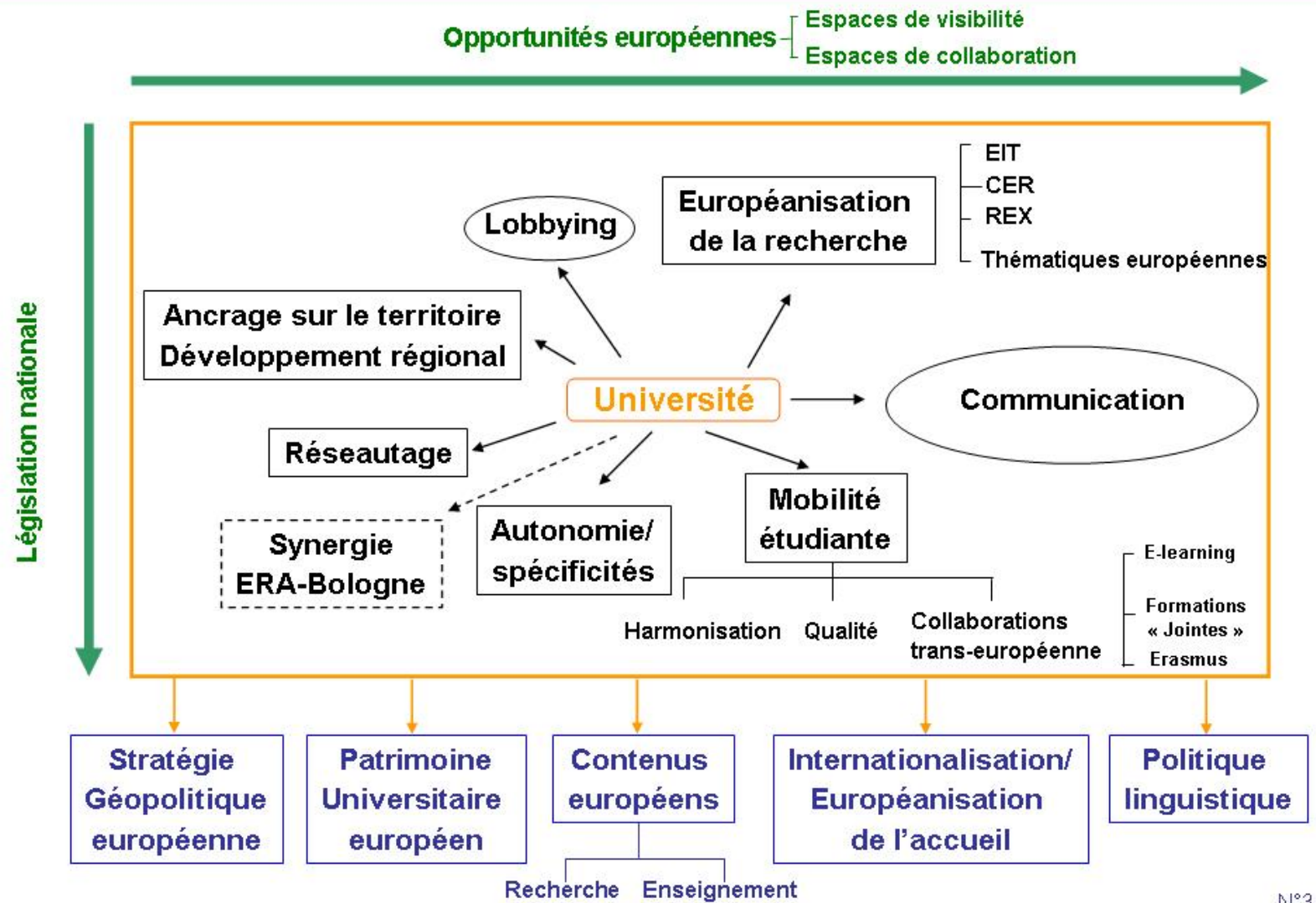
Remodelage du paysage universitaire européen

ET

Manque de données de suivi

Navigation à vue

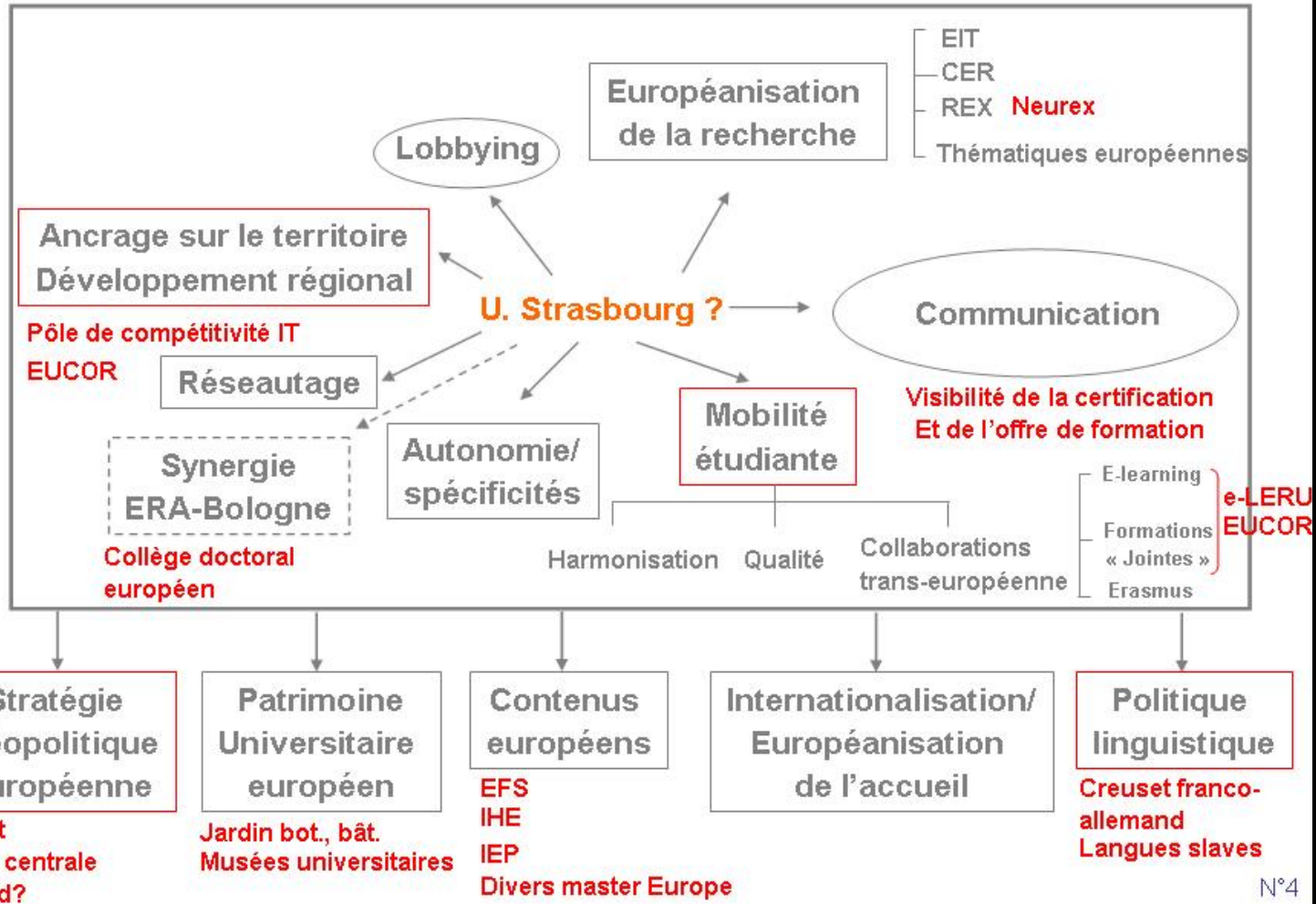
Dimensions européennes, l'étendue des possibles



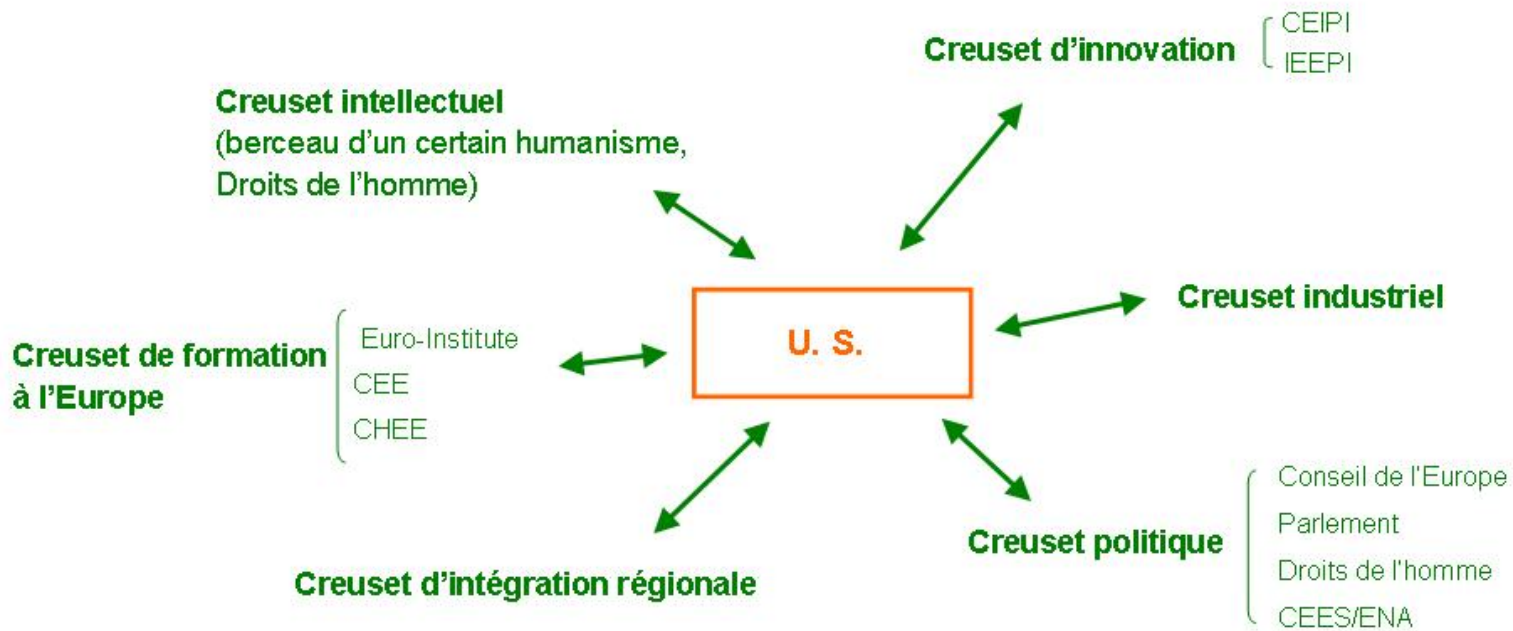
N°3

Dimensions européennes, mise en perspective sur le site universitaire de Strasbourg

□ Dimensions évoquées lors des deux premières réunions du groupe Dimensions européennes



Dimensions européennes, environnements favorables à Strasbourg



N°5

Intercompréhension linguistique : approches stratégiques et pédagogiques (Annie Petermann, UMB)

Présentation donnée lors de la réunion du 9 septembre 2006

Annie.Petermann@umb.u-strasbg.fr

Un des objectifs majeurs de la réforme LMD est de favoriser la **mobilité** des étudiants. La maîtrise d'une ou plusieurs langues devient donc un atout essentiel. Actuellement, les trois universités ont fait le choix de l'anglais (langue de travail) et de l'allemand (langue du voisin), en raison de la situation géographique et historique de Strasbourg et pour répondre aux objectifs de formation et de recherche des 3 établissements.

Dans ce but, les trois universités travaillent à clarifier leurs politiques de langues respectives :

- ◆ Utilisation croissante du Cadre Européen Commun de Référence,
- ◆ Portfolio Européen des Langues à l'ULP et à SPIRAL (*Service Pédagogique Interuniversitaire de ressources pour l'autoformation en langues*),
- ◆ Certification en Langues de l'enseignement supérieur (CLES) que SPIRAL a pour mission de coordonner sur le site Alsace,
- ◆ 2005-2006 : 1800 certifications CLES à l'ULP, 200 à l'UMB), entrée dans le dispositif CLES de l'université Robert Schuman annoncée pour 2006-2007

Ce sont autant d'éléments importants favorisant la lisibilité de nos formations à l'aube de la création de l'université unique de Strasbourg.

Pour participer au développement de la **mobilité des étudiants et des chercheurs**, Strasbourg dispose aussi de trois partenaires d'importance : l'**UFA** (l'université franco-allemande), **EUCOR** (confédération européenne des universités du Rhin supérieur) et les **Ecoles Doctorales**. L'université franco-allemande héberge 12 cursus bi- et trinationaux. Dans le cadre d'EUCOR 5 cursus communs, bi ou trinationaux fonctionnent. De nombreuses mesures concrètes ont été prises pour faciliter la **mobilité** : la carte d'étudiant, cours, séjours de courte durée, bibliothèques, R.U, services étudiants.

Néanmoins, dans la pratique il faut reconnaître que ces trois dispositifs pourraient être mieux utilisés par les trois universités, malgré le développement de certaines pratiques, comme l'organisation d'universités d'été (<http://www.eucor-uni.org/index.php3>) et la bourse aux stages franco-allemands (<http://www.deutsch-franzoes-forum.org/>)

Sur un plan purement didactique, il faut regretter des pratiques résolument monolingues, les langues étant la plupart du temps étudiées séparément sans prendre en compte les savoirs et savoir-apprendre acquis par les apprenants dans d'autres langues. C'est pour faire évoluer ces pratiques, dont les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des efforts investis et des durées d'apprentissage, que l'introduction dans l'enseignement/apprentissage des langues d'une nouvelle méthodologie, l'intercompréhension, pourrait s'avérer intéressante et efficace dans l'étude des langues et des cultures.

Qu'est-ce que l'intercompréhension ? L'intercompréhension est une forme de communication dans laquelle chaque personne s'exprime dans sa propre langue et comprend celle de l'autre. Elle offre une alternative au modèle souvent critiqué de la lingua franca et ouvre une nouvelle voie dans l'étude des langues et de la communication. Il faut souligner qu'elle inclut la communication tant orale qu'écrite et exclut l'utilisation active de la langue étrangère, mais n'exclut pas qu'on puisse évoluer vers elle. Enfin elle ouvre d'intéressantes possibilités **d'éducation interculturelle**.

Perspectives générales

L'intercompréhension est un concept intéressant, qui répond à la valorisation du plurilinguisme prônée par l'Union Européenne. Elle apporte également une réponse nouvelle à l'enseignement des langues, entre autres à celui de l'allemand, dont les trois universités de Strasbourg ont fait un objectif majeur.

Les outils existants :

Un certain nombre de projets de recherche ont été lancés touchant au domaine l'intercompréhension.

- ◆ -EUROCOM : le plus ambitieux et le plus avancé
- ◆ - GALANET : plateforme de travail collaboratif pour les langues romanes
- ◆ - IGLO : langues germaniques : en stand-by
- ◆ - Intercompréhension en langues slaves : en cours
- ◆ - etc

Soutenues par les fonds des projets européens, les recherches sont nombreuses. Des outils pédagogiques sont en préparation et pourraient apparaître prochainement. Mais dans l'ensemble, beaucoup d'outils restent à créer.

(ces points nécessiteront un développement ultérieur)

Une perspective pour l'université de Strasbourg

Aussi séduisant le concept d'intercompréhension puisse-t-il être, il convient, avant de le mettre en place, de se poser quelques questions stratégiques et pratiques. L'intercompréhension doit-elle être introduite comme un complément à l'enseignement traditionnel ou comme une alternative ? Pour quelles langues ? Pour quel public ?

- ◆ la formation à l'intercompréhension pourrait être un principe directeur appliqué aux cours de langues existants. Néanmoins difficile à mettre en œuvre, ce principe directeur relève davantage du domaine de l'enseignement primaire et secondaire.
- ◆ A l'ULP, il est prévu de proposer dès cette année universitaire, dans le cadre de modules de langues, une approche simultanée de l'anglais et de l'allemand.
- ◆ l'intégration de l'enseignement de l'intercompréhension comme une discipline à part

- ◆ dans le cadre d'EUCOR, l'intercompréhension pourrait concerner le français et l'allemand, la volonté de soutien à l'allemand étant inscrite dans la politique des 3 universités de Strasbourg.
- ◆ Le public : Généraliser la formation à l'intercompréhension est affaire de long terme. Néanmoins, **dans certains domaines**, sa mise en place est réalisable à court terme.

Une perspective prometteuse pour EUCOR

L'intercompréhension au niveau des universités de la Confédération EUCOR pourrait concerner par exemple les niches reconnues de l'allemand, à savoir le secteur de la chimie, l'histoire (archéologie, égyptologie), la philosophie, la sociologie, la musicologie, le droit, mais aussi la langue de travail et de la communication entre les universités de la Confédération.

Public concerné

- ◆ certaines catégories **d'étudiants et chercheurs**, en préparation à un programme bi ou tri-national, à un programme de mobilité, à un stage à l'étranger, un échange ou dans le cadre d'un objectif professionnel ou personnel.
- ◆ **les personnels administratifs** dans le cadre de la formation continue. En effet, pour relayer l'information et permettre un développement valable de la mobilité, il est important que les personnels administratifs comprennent leurs homologues d'universités allemandes ou suisses.

Comment ?

En développant ou créant des modules spécifiques

- ◆ **en présentiel** : sous forme de cours intensifs, universités d'été.
- ◆ **en autoformation** dans des dispositifs existants
- ◆ **à distance** : Les modules d'intercompréhension s'intégrant parfaitement dans des dispositifs d'enseignement à distance, on pourrait envisager dans le cadre d'EUCOR la création d'une plateforme de travail. Actuellement, dans le cadre d'un *master formateur conseiller multilingue*, les étudiants s'initient au travail collaboratif en langues romanes sur la plateforme GALANET (créée par l'université de Mons-Hainaut en Belgique dans le cadre d'un projet européen Socrates Lingua). Il s'agit d'un dispositif d'apprentissage collaboratif des langues romanes, qui réunit sept partenaires (Grenoble3, Lyon2, de Aveiro, université autonome de Barcelone, université de Madrid, Di Cassino, Mons-Hainaut). L'objectif est l'élaboration en commun d'une production grâce à la mise à disposition sur le site d'outils de communication et de ressources.
- ◆ en tandem bilingue

les quatre dispositifs étant cumulatifs.

Dispositifs actuels en fonctionnement

Dès que le bilan de la première session GALANET aura été fait, (janvier 2007), SPIRAL a prévu d'intégrer des modules d'apprentissage à l'intercompréhension dans son offre de formation. Des modules d'intercompréhension en langues romanes seront ainsi proposés sur GALANET. SPIRAL pourrait envisager également, en partenariat avec l'université de Grenoble 3, de participer à l'élaboration d'une plateforme destinée à l'intercompréhension en français et allemand. Cette plateforme accueillerait tous les étudiants, enseignants et personnels d'EUCOR, pour les formations en langue générale, langue de travail mais aussi en langue disciplinaire.

En conclusion, il faut souligner l'avantage d'une approche intercompréhensive tant sur le plan linguistique qu'interculturel. L'intercompréhension s'inscrit ainsi dans une volonté stratégique d'organiser l'apprentissage et l'enseignement des langues selon les principes du processus de Bologne mais aussi en fonction des principes propres aux trois universités dans le cadre élargi des universités du Rhin Supérieur, EUCOR.

« Les Langues » dans les Universités de Strasbourg et dans la nouvelle « Université Européenne de Strasbourg » (*Michael Hartmeier, URS*)

Lors des discussions en cours sur la création de la nouvelle « Université Européenne de Strasbourg », différentes propositions de regroupements des matières d'enseignement et de recherche sont en préparation.

Concernant « Les langues », il me paraît utile de rappeler une distinction importante :

- ◆ d'une part l'enseignement pour spécialistes :
- ◆ **étude de la littérature** (« *Literature studies* », « *Literaturwissenschaften* »), **du langage** (« *Linguistic studies* », « *Sprachwissenschaften* »), **de la civilisation** (« *Culture and Civilization* », « *Kulturwissenschaften* ») qui relèvent de parcours universitaires spécifiques ;
- ◆ d'autre part celui dit « pour non spécialistes » qui vient compléter le cursus d'un autre domaine (juridique, médical, scientifique, etc.).

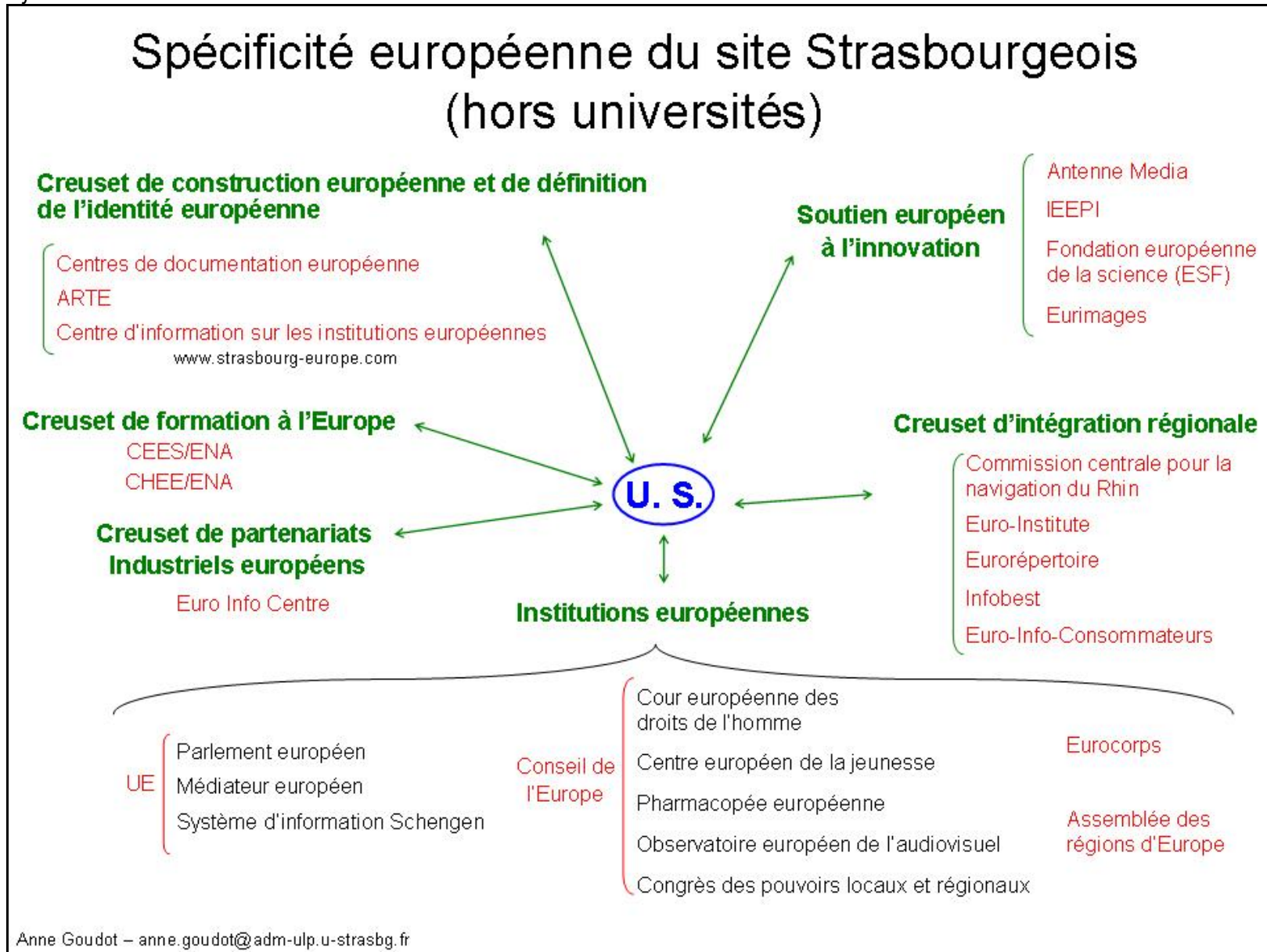
Dans ce domaine des langues, il existe dans nos universités une grande diversité de niveaux, de besoins en fonction des champs disciplinaires et des objectifs de formation. Il en découle que l'enseignement des langues pour l'ensemble du campus de Strasbourg (instituts et écoles compris) ne saurait relever de la seule Université Marc Bloch et ne pourrait donc être confié, après création de l'« Université Européenne de Strasbourg » à une seule Faculté ou « Ecole des Langues ».

Il convient de retenir les orientations suivantes :

- ◆ maintenir les disciplines littéraires et linguistiques sur un site unique, l'actuelle Université Marc Bloch ;
- ◆ développer la pédagogie en fonction des niveaux et des besoins des champs disciplinaires, en tenant compte des objectifs des différentes formations (ex : Instituts et autres Ecoles) ;
- ◆ renforcer l'enseignement des langues par un cadre pédagogique idoine, complété par la mise à disposition de centres de ressources ;
- ◆ proposer aux étudiants un choix de langues en tenant compte de leurs demandes, mais aussi des orientations politiques des Relations Internationales de la nouvelle « Université Européenne de Strasbourg » ;
- ◆ promouvoir l'enseignement de l'allemand, langue des voisins, notamment des Universités Eucor Karlsruhe, Fribourg (Brisgau) et Bâle.
- ◆ organiser des cours en langues étrangères à l'attention des étudiants qui satisfont les exigences de compréhension nécessaires.

Spécificité européenne du site strasbourgeois (Anne Goudot, ULP)

Réunion du 22 janvier 2007



Courte réflexion sur un des enjeux d'une université unique à Strasbourg (Michel Dévoluy, URS)

Texte proposé en appui de la réunion du 22 janvier 2007

1) Le point de départ : Strasbourg l'européenne

-Strasbourg est une des capitales qui où s'est forgée une forme d'humanisme universel depuis le moyen âge.

-Strasbourg est le lieu par excellence de la réconciliation des Etats nations naguère ennemis.

-Strasbourg est une des capitales du mouvement d'intégration le plus avancé dans le monde.

2) En constituant l'Université de Strasbourg, il faudrait capitaliser sur ces trois niveaux de la spécificité européenne de Strasbourg en donnant de la lisibilité dans trois directions :

La confrontation pacifique des cultures,

Les droits de l'homme,

Le rôle exemplaire de l'intégration européenne dans le mouvement probable à l'échelle de la planète de la constitution de grands ensembles régionaux (c'est-à-dire des ensembles d'Etats).

3) Cela implique une approche pluridisciplinaire de l'architecture des nouvelles formes des relations internationales axées sur la dynamique interne des ensembles régionaux et sur leurs rôles géopolitiques.

Un « Institut » pourrait regrouper l'ensemble des Masters qui abordent ces questions.

Pour un Institut des hautes études européennes pluridisciplinaire dans l'université (européenne) de Strasbourg (Michel Dévoluy, URS)

Texte proposé en appui de la réunion du 22 janvier 2007

Un Institut des hautes études européennes à l'échelle de la nouvelle université rendrait plus lisible l'ensemble des enseignements de niveau Master offerts à Strasbourg sur les thèmes européens et, au-delà, sur la question des intégrations régionales dans le monde. Cet Institut devrait également s'ouvrir sur la cité.

Le projet pédagogique : un Institut spécialisé sur l'intégration européenne et sur les processus d'intégration régionale

Le site strasbourgeois a vocation à offrir un espace fort et lisible sur les questions européennes. Dans ce domaine, le regroupement des Universités constitue une chance à saisir face à la dispersion des offres de formation. La présence d'un Institut commun et résolument pluridisciplinaire constituerait un élément d'attractivité pour Strasbourg.

Cet Institut amplifierait l'apport, dont nous bénéficions déjà, de la présence à Strasbourg des experts et des responsables politiques des Institutions européennes.

Des sessions de formations permanentes et des universités d'été s'inscrivent également dans cette perspective.

Face à l'existence en Europe de quelques Instituts européens renommés, il est souhaitable de rechercher, pour Strasbourg, une forme de différenciation positive. Naturellement, nous bénéficions déjà de la présence des institutions européennes. Mais en plus, cet Institut pourrait se positionner non seulement sur l'Europe mais sur une approche comparative des systèmes d'intégration régionale. Dans la mesure où la géopolitique mondiale semble se structurer autour de grands espaces régionaux, un institut spécialisé sur cette problématique pourrait être porteur et accroître l'attractivité du site dans le contexte de la mondialisation.

La recherche

La recherche s'appuierait sur l'apport de la pluridisciplinarité dans le domaine de l'intégration régionale. Elle impliquerait des relations fortes avec les écoles doctorales concernées par les matières étudiées dans l'Institut.

Cet Institut porterait des relations de recherche fructueuses avec d'autres Institutions installées à Strasbourg.

Un espace ouvert sur la cité : une maison de l'Europe ancré sur l'Institut

L'ouverture de cet Institut sur la cité se justifie par le fait que les constructions européennes préoccupent de plus en plus les citoyens. Un lieu d'informations et de débats sur les questions européennes intimement lié à l'Institut apporterait une plus-value pour Strasbourg et sa région, il pourrait s'appeler la maison de l'Europe de l'université de Strasbourg.

Le besoin d'infrastructures pour cet Institut et pour la Maison de l'Europe : le futur de l'ensemble Saint Georges (?)

L'espace dit « Saint Georges » sera, à moyen terme libéré. Cet ensemble est largement assez vaste pour répondre aux projets exposés ci-dessus. Il serait d'ailleurs possible de ne pas occuper la totalité des surfaces. De plus les transformations importantes engagées améliorent les modalités d'accueil. Au total, on pourrait alors satisfaire nos besoins pédagogiques et de recherche pour l'Institut mais également disposer d'un auditorium, d'une salle d'exposition et d'un centre de documentation pour la « maison de l'Europe ».

Le patrimoine de l'Université de Strasbourg : un outil performant pour s'ouvrir sur la cité et renforcer une identité européenne (Sébastien Soubiran, cellule scientifique et technique de l'ULP)

Présentation donnée pendant la réunion du 22 janvier 2007

Une préoccupation patrimoniale commune aux universités en Europe

Il existe entre 4,000 et 5,000 universités en Europe (Europe du Conseil de l'Europe, donc y compris la Russie) dont chacune doit avoir entre 5 et 8 collections (et musées). Les modifications majeures des pratiques et savoirs scientifiques qui ont accompagnées la période après la Deuxième Guerre mondiale ont rendu l'usage et l'utilité des collections obsolètes à leur mission première d'enseignement et de recherche provoquant la disparition d'un grand nombre d'entre elles. Cette crise engagée depuis une cinquantaine d'année semble toutefois aujourd'hui bénéficiée d'un répit.

Ce répit s'appuie tout d'abord sur une prise de conscience que le patrimoine conservé par les universités publiques européennes est très significatif. Il commence à être évident que les universités européennes détiennent une proportion très importante de notre patrimoine scientifique, naturel et artistique, matériel et immatériel. Ensuite, ce patrimoine est bien plus vaste qu'on ne l'imagine. Finalement, ce patrimoine est en danger et il mérite l'attention et la mobilisation de tous les professionnels des secteurs des musées, du patrimoine et de la culture, mais également et surtout de l'attention de la communauté scientifique.

Depuis quelques années, plusieurs universités européennes se sont engagées dans une réflexion de fonds pour sauvegarder et mettre en valeur leur patrimoine scientifique. Parmi les ambitions affichées j'en retiendrais trois particulièrement significatives : d'abord il s'agit de mener une campagne de sensibilisation à l'échelle européenne auprès des institutions concernées mais également des différentes instances gouvernementales ; ensuite, cette campagne doit s'appuyer sur une réflexion et des actions communes entre ces universités ; enfin ce patrimoine est pensé comme un outil essentiel pour construire une identité européenne, notamment puisqu'il est commun à l'ensemble des états membres, y compris les nouveaux arrivants. Cette mobilisation a pu s'exprimer de façon concrète à travers la création de nouveaux réseaux tels que le réseau européen Universeum créé en 2000 à Halle par les responsables de musées et collections universitaires de douze universités européenne - aujourd'hui une quinzaine d'universités continuent de le faire vivre dont l'Université Louis Pasteur de Strasbourg – ou encore l'UMAC, *University museum and collection committee*, créé en 2002, sous-comité de l'ICOM, *International committee of Museum*. Cette expression commune d'une préoccupation patrimoniale portée par l'ensemble de ces universités au sein de ces réseaux a trouvé un écho auprès du Conseil de l'Europe avec la recommandation adoptée le 7 décembre 2005 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et adressée aux Etats membres sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire. Cette recommandation demande aux universités de « considérer l'ensemble du patrimoine de l'établissement d'enseignement supérieur comme relevant de sa responsabilité ultime, morale, administrative et juridique ».

La dynamique créée par les réseaux internationaux a été suivie en France depuis quelques années, soutenue par le Ministère délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche et le Ministère de la culture. Trois colloques organisés à Lille en 2004, à Montpellier en 2005 et Nancy en 2006, ont permis de réunir un ensemble de responsable de collections et de musées de différentes universités françaises et de soulever un certain nombre de problèmes. Citons

Université de Strasbourg : Exposé des résultats du groupe Dimension européenne

également la mission confiée en 2003 par le Ministre de la Recherche au Musée des Arts et Métiers, de coordonner une politique nationale de sauvegarde du patrimoine scientifique contemporain. De telles opérations, témoignent d'un début de prise en compte par l'administration française de questions relatives au patrimoine scientifique dans les universités même si sur le terrain, les différents acteurs sont loin de rencontrer l'aide et les moyens nécessaires à des opérations d'envergure.

Dans son ensemble ce patrimoine constitue une ressource exceptionnelle pour les universités dans quatre directions au moins :

1. En se situant au cœur de l'histoire des universités européennes, il participe à la fois au renforcement de l'identité de chaque université mais également à la construction d'une identité européenne commune.
2. Il favorise considérablement les relations entre l'université et sa communauté environnante en renforçant les liens avec les partenaires locaux, mais également avec les institutions européennes – tout particulièrement à Strasbourg ; il constitue enfin un puissant pôle d'attraction touristique dans le cadre du développement du tourisme culturel.
3. Le patrimoine universitaire représente un fort potentiel de recherche et favorise les projets multidisciplinaires en histoire, histoire des sciences, science, technologie et société, sociologie, culture scientifique et technique, communication scientifique, sciences économiques et sociales .../... certaines disciplines de sciences dites « dures » peuvent également être impliquées. Il existe aujourd'hui des opportunités dans le 7^e PCRD, à l'ESF et à l'ANR de soumettre des projets de recherche intégrant des problématiques en lien avec le patrimoine des universités.
4. Participe et renforce la mission de diffusion des savoirs de l'université en offrant une ouverture directe sur la cité et la sphère culturelle et en étant un support efficace pour la développement de la culture scientifique et technique

Patrimoine des universités de Strasbourg :

Si le patrimoine des universités est l'objet d'une préoccupation croissante à l'échelle européenne, il s'agit d'un sujet particulièrement important pour les universités de Strasbourg, qui possèdent un patrimoine culturel et scientifique très riche, accumulé au cours d'une histoire de près de cinq siècles. Une réflexion large est engagée entre l'Université Louis Pasteur et l'Université Marc Bloch sur les méthodes et les usages qui doivent accompagner la sauvegarde de ce patrimoine. En même temps qu'une démarche de fonds pour inventorier, préserver et gérer les collections scientifiques, différentes actions de valorisation et de médiation scientifiques ont été développées.

Les Universités Louis Pasteur et Marc Bloch possèdent une quinzaine de collections significatives : ethnologie, égyptologie, gypsothèque, minéralogie, zoologie, botanique, paléontologie, anatomie normale et pathologique, instruments d'astronomie, instruments de physique, instruments de sismologie, instruments de magnétisme terrestre, instruments de médecine. Ces collections sont irrémédiablement liées à l'histoire particulière de l'université. Les collections de zoologie et minéralogie trouvent leur origine dans le cabinet d'histoire naturelle de Jean Hermann que ce dernier construit entre 1762 et jusqu'à sa mort en 1800. Hermann contribue également à l'essor du Jardin botanique dont l'histoire remonte à 1619. L'histoire de ces collections et des lieux qui les abritent est toutefois profondément marquée par un passé plus récent avec l'établissement de la Kaiser Wilhem Universität entre 1873 et 1919 lorsque les

Allemands annexèrent l'Alsace-Moselle après la défaite française de 1871. L'empereur Guillaume I a conçu l'Université de Strasbourg comme une vitrine de la puissance et du modernisme de la Prusse nouvellement unifiée. Véritable ville dans la ville, l'aspect monumental des bâtiments de l'université, leur équipement, les collections de recherche et d'enseignement, tout comme les professeurs de haut rang qui y enseignent, témoignent de l'investissement colossal de l'Empire allemand. La Kaiser Wilhem Universität affirmait également le modèle universitaire allemand de Humbolt associant enseignement et recherche sur lequel reposent aujourd'hui encore nos universités et dans lequel les collections et musées jouaient un rôle fondamental. Cet héritage allemand et français confère au patrimoine matériel de l'UMB et l'ULP une richesse et une particularité qui la démarquent des autres universités françaises.

Un comité des collections universitaires, présidé par Hugues Dreyssé et Claude Traunecker et rassemblant l'ensemble des responsables des collections et musées des universités a été créé en avril 2006. Il a pour objectif de construire une politique commune aux deux universités en terme de préservation, de gestion et de valorisation des collections. Deux actions concrètes ont déjà été menées : la mise en ligne d'un site Internet présentant l'ensemble des informations concernant les collections remarquables et institutions muséales de l'ULP et de l'UMB (<http://collections.u-strasbg.fr/>), et un itinéraire de visite commun pour les Journées européennes du patrimoine en septembre 2006.

A ces différentes actions s'associent celles engagées par la Mission de culture scientifique et technique (Mission CST), qui joue en même temps un rôle fédérateur pour l'ensemble de ces structures. Ce service fut créé en 1998 au sein de l'Université Louis Pasteur, pour mettre en place des actions de médiation scientifique et technique. Aujourd'hui, la Mission CST déploie ses activités à plusieurs niveaux et appuie ses actions sur les multiples ressources de l'université. Elle conçoit également ses propres outils de médiation, expositions, dossiers pédagogiques sur divers thèmes scientifiques mis en ligne, construits pour un public large et en collaboration avec différents partenaires : IUFM, rectorat, enseignants du primaire et du secondaire, centres socioculturels. Enfin, elle coordonne un ensemble d'actions de culture scientifique et technique nationales et européennes au niveau départemental ou régional (fête de la science, année mondiale de la physique en 2005, nuits des chercheurs, kids university). L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une réflexion alimentée par la participation de la Mission CST à de nombreux réseaux nationaux, européens et internationaux tels que l'AMSCTI, la LERU, ou l'ICOM.

Pour une politique Pérenne de préservation et de valorisation du patrimoine de l'université de Strasbourg

Les collections universitaires véritables fenêtres ouvertes sur la recherche et l'enseignement à l'université, présents et passés, fournissent des opportunités exceptionnelles pour accompagner le projet d'université unique de Strasbourg et l'inscrire dans une dimension européenne. Elles ont un rôle clef à jouer dans les missions de diffusion des savoirs qui incombent aux universités et en particulier celle de diffusion de la culture scientifique et technique. Dans ce sens leur sauvegarde et leur mise en public apparaissent comme une obligation.

A cet effet, je proposerais quelques lignes directrices pour un plan d'action qui permettrait de développer et de pérenniser la politique de préservation et de valorisation du patrimoine de l'université de Strasbourg. Ce plan se déploie principalement dans quatre domaines :

- ◆ La préservation et la gestion du patrimoine scientifique
- ◆ Les actions culturelles

- ◆ La promotion des actions pédagogiques et l'accompagnement de la recherche
- ◆ Le renforcement des coopérations nationales et internationales

La préservation et la gestion du patrimoine scientifique

La collecte et l'inventaire de matériaux à caractère patrimonial nécessitent des méthodes adaptées ainsi que la prise en compte des contraintes juridiques et réglementaires. Il s'agit de poursuivre et de renforcer les partenariats engagés avec les différentes institutions chargées de la préservation du patrimoine. Dans tous les cas les choix méthodologiques et scientifiques encadrant le projet restent validés au fur et à mesure de l'avancement du programme par un comité scientifique réunissant l'ensemble des acteurs et partenaires. Deux points doivent bénéficier d'une attention particulière et conditionnent la pérennité d'une telle entreprise. La gestion des collections doit pouvoir s'appuyer sur l'existence d'un lieu permettant le stockage dans des conditions à peu près correcte des collections et d'une base de gestion commune. Par ailleurs, il s'agit de recruter un personnel qualifié en matière de conservation et de gestion du patrimoine.

Les actions culturelles

Il s'agit de poursuivre les modes de médiations variés, touchant une gamme de publics aussi large que possible : expositions, ateliers pédagogiques, visites guidées, rencontres avec des scientifiques, conférences-débats, cafés scientifiques juniors, par exemples. Ces actions, doivent répondre à un ensemble d'objectifs : la diffusion de la culture scientifique et technique, le développement d'outils pédagogiques pour la transmission des connaissances scientifiques, la promotion des carrières scientifiques auprès des jeunes, l'ouverture d'espaces de rencontres avec des scientifiques.

La promotion des actions pédagogiques et accompagnement de la recherche

Travaillant au sein d'une université, il paraît primordial d'inscrire également ces actions dans les missions d'enseignement et de recherche propres aux établissements d'enseignement supérieur. Il s'agit de promouvoir dans le cadre de différents enseignements scientifiques l'usage des collections et des musées et le recours à des manipulations d'objets scientifiques anciens, appuyés par la reproduction d'expérience. L'existence de laboratoire comme l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les sciences et la technologie ou une structure telle que la MISHA permet d'encourager la recherche sur les collections préservées, mais encore d'associer une dimension réflexive aux différentes actions engagées. Depuis l'an dernier, une collaboration existe entre la mission CST et des professeurs à l'IUFM sur l'accueil des professeurs des écoles dans le cadre des formations continues. Cette collaboration s'est renforcée avec le développement de malles pédagogiques permettant de préparer et d'accompagner la visite des collections et institutions muséales de l'université par les scolaires. Une convention doit être signée entre l'IUFM d'Alsace et l'ULP pour promouvoir la mise en place d'une politique de développement de la culture scientifique.

Le renforcement des coopérations nationales et internationales

Les collections et musées universitaires offrent de fortes possibilités de renforcer la visibilité de l'université de Strasbourg à l'échelle nationale, européenne mais également internationale. En

outre elles nécessitent la mise en rapport constante de différentes communautés : scientifiques, chercheurs en sciences sociales, professionnels du patrimoine et des musées, professionnels de la culture et de la communication scientifique et technique. En plus d'une veille scientifique renforcée, appuyée par des participations régulières à des colloques et séminaires, la visibilité de nos actions sera renforcée par l'existence d'une structure commune en charge des actions patrimoniale et d'actions culturelles au sein de l'université. Enfin, la proximité des institutions européennes et notamment du conseil de l'Europe, doit permettre de faire de l'université de Strasbourg un acteur incontournable et majeur dans le travail de lobbying à entreprendre auprès de ces institutions.

En conclusion :

La richesse des musées et collections des universités de Strasbourg est indéniable. Ce patrimoine de par sa valeur, son histoire, les structures qui le porte et les actions engagées a tout le potentiel pour faire figure de leader à l'échelle européenne et forme d'ores et déjà un élément d'attractivité que nous savons exploiter au sein de chacune de nos universités strasbourgeoises, mais qui devrait être mieux mis en valeur, demain, dans l'Université de Strasbourg. Associé à des actions culturelles et de diffusion du savoir il est un support efficace pour s'ouvrir sur la cité. Il est alors primordial d'envisager dans le projet d'université de Strasbourg une entité capable de prendre en considération de façon globale et autonome la préservation et la mise en valeur de son patrimoine.

Mobilité virtuelle (Anne Goudot, ULP)

Présentation donnée lors de la réunion du 29 janvier 2007)

1. Contexte général de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans l'Université

La montée en puissance exponentielle des TIC au cours des quinze dernières années s'affirme de plus en plus comme une révolution non seulement technologique, mais sociétale par les conséquences qu'elle induit dans les comportements et les modalités d'échange. Du fait des possibilités démultipliées de partage et d'organisation des ressources d'une part et de communication distante et de travail en groupe qu'elles amènent d'autre part, les TIC ont émergé dans les universités suivant trois grandes directions, à savoir :

- l'aide à l'enseignement présentiel (par exemple l'environnement ENT dans les universités de Strasbourg),
- l'enseignement à distance ;
- la gestion de projets inter-universitaires portant sur des partenariats éclatés géographiquement.

La mobilité virtuelle, qui désigne l'enseignement reçu à distance via Internet auprès d'un organisme de formation situé à l'étranger, est un des nouveaux usages universitaires induits par les TIC, et qui mobilise celles-ci à la fois en tant que vecteur d'enseignement à distance, et en tant qu'instrument de conduite des projets d'ingénierie de formation en partenariat sur plusieurs universités de pays différents.

Les TIC sont considérées par la grande majorité des universités de portée internationale comme une priorité stratégique, par la modernisation des pratiques qu'elles amènent et par les possibilités de rayonnement de la formation (mobilité virtuelle) et de renforcement des partenariats trans-nationaux qu'elles induisent. Les investissements réalisés par les universités sur ce champ depuis une dizaine d'années se traduisent aujourd'hui par une floraison de centres multimédia dans les grandes universités, généralement découplés des centres informatiques et avec un focus sur les usages, par le déploiement d'offres de formation à distance, et par le développement de partenariats inter-universitaires et transnationaux souvent ancrés sur des réseaux universitaires. A noter que les universités restent des acteurs clés de l'innovation dans le secteur des TIC.

Leviers de modernisation et de développement de la mobilité virtuelle, les TIC sont également identifiées comme instrument stratégique de rénovation des universités dans les politiques européennes. Leur déploiement est ainsi soutenu par la Commission européenne, au travers de lignes particulières de subvention dans tous les programmes de financement de l'enseignement supérieur.

Paradoxalement, la place grandissante qu'occupent les TIC au cœur des universités, en corollaire des investissements des universités elles-mêmes, des gouvernements nationaux et de l'Union européenne, est souvent sous-estimée, voire méconnue d'une partie des communautés universitaires. C'est l'effet « bulle Internet » : il faut aller visiter les sites et portails des universités sur Internet, ou visiter les universités elles-mêmes, pour mesurer l'ampleur du phénomène. Compte tenu de la rapidité extrême de ces évolutions, les universités sous-valorisent encore leurs nouvelles compétences dans l'image qu'elles diffusent à l'international. C'est là un risque, pour

certaines universités, de ne pas percevoir l'importance qui doit être accordée à ce secteur dans le contexte ambiant de concurrence entre universités.

2. L'expérience de la mobilité virtuelle

Outils et pratiques :

Les TIC au service de l'enseignement supérieur restent un secteur bouillonnant, affichant une grande diversité de méthodes et d'usages, avec une explosion de la palette d'outils disponibles sur le marché. Toutefois, on assiste aujourd'hui à une stabilisation de ce secteur, par la maturation de tendances faisant globalement consensus : moins que la sophistication d'environnements numériques complexes multi-usages, la tendance est au développement d'outils modulaires, simples d'utilisation, attractifs, compatibles entre eux et sur divers systèmes d'exploitation, conçus aux normes internationales et aux normes d'accessibilité. Les recherches se concentrent plutôt sur les usages des outils que sur les outils eux-mêmes. Enfin, le développement « libre » prend une place grandissante dans le secteur. L'enseignant devrait bientôt pouvoir, avec les conseils et l'assistance de son centre multimédia, composer sa propre palette d'outils, finement adaptée à ses besoins particuliers.

Bien que diversifiées d'une université à l'autre, les pratiques d'enseignement supérieur à distance par les TIC présentent un fond commun : le cours restant au cœur de l'enseignement, le rôle de l'enseignant réside dans l'accompagnement de l'étudiant dans son apprentissage, une fois le cours conçu et mis à disposition de l'étudiant ; le travail en groupe est privilégié, parce que les outils et modes d'apprentissage s'y prêtent particulièrement bien, et enfin, les modes de formation visent et conduisent généralement à une autonomie rapide de l'étudiant.

Une mobilité virtuelle qui continue à s'inventer :

Construire des formations à distance sur plusieurs universités de pays différents implique d'inventer des solutions appropriées pour tous les aspects de la formation. La diversité culturelle des publics est notamment une particularité forte de la mise en œuvre de la mobilité virtuelle, source de difficulté, mais aussi d'enrichissement, qui nécessite d'adapter plus avant les outils et méthodes utilisés.

La gestion administrative des formations, la validation des compétences, la reconnaissance inter-institutionnelle de la qualité des enseignements, la mise en cohérence (synchronisation) technique des plates-formes et outils utilisés dans différentes universités partenaires sont autant d'axes de travail pour les pionniers de la mobilité virtuelle. Mettre en œuvre une offre de mobilité virtuelle tient encore du défrichage, et nécessite de passer par des projets pilotes.

Toutefois, des expériences réussies commencent à faire école en Europe, comme en témoigne la multiplication des campus virtuels et l'étoffement des offres de formation transnationales à distance des universités.

Le projet e-LERU, initié et coordonné par l'ULP est un de ces projets pilotes, porté par un consortium de 8 universités de la LERU, et qui a conduit à la réalisation d'un campus virtuel commun avec une offre de modules d'enseignement construits par des enseignants d'universités (et de nationalités !) différentes (<http://www.eleru.leru.org>).

Enfin, de nombreuses universités accompagnent le développement d'une mobilité virtuelle par la mise en place d'outils de support à cette mobilité, et notamment par la création de médiathèques trans-nationales. C'est par exemple le cas du projet EUREA, lui aussi porté par un consortium de

10 universités de la LERU, à l'initiative et sous la coordination de l'ULP (<http://eurea.leru.org>). Ces universités projettent de mettre leurs ressources numériques en commun, à commencer par les thèses de leurs doctorants.

L'avantage pour l'étudiant

Pour pouvoir répondre aux nouveaux usages et besoins du monde du travail et préparer leur insertion professionnelle, les étudiants ont besoin de faire l'apprentissage de l'utilisation des TIC et des nouvelles méthodologies de travail que celles-ci ont induit. Une expérience de mobilité virtuelle est l'occasion pour l'étudiant de mobiliser le potentiel des TIC pour travailler et apprendre avec les autres, et pour gagner en autonomie dans ses modes d'apprentissage. Une expérience de mobilité virtuelle présente un autre atout, majeur, pour l'étudiant : elle facilite souvent la mobilité physique ultérieure, en apprenant à l'étudiant à s'accommoder des différences de pratique et de comportement des enseignants et des autres étudiants qui ont leur source dans les différences de culture. L'expérience montre que la mobilité virtuelle prépare et incite à la mobilité physique.

3. Une force de frappe remarquable et un long chemin à parcourir pour développer la mobilité virtuelle dans les universités de Strasbourg

Les universités de Strasbourg disposent d'ors et déjà d'un actif remarquable pour tirer parti de ces évolutions dans la perspective d'une attractivité accrue à l'international. Citons notamment :

- ◆ Une abondance de ressources numériques de qualité pour l'enseignement et la recherche, démontrée par un inventaire réalisé dans le cadre du projet EUREA, et qui pourrait assurer une visibilité remarquable de l'Université de Strasbourg sur Internet, au travers par exemple du projet EUREA.
- ◆ Des centres multimédia concentrant des compétences et des outils TIC
- ◆ Des projets européens pilotes d'envergure en matière de mobilité virtuelle, comme e-LERU, EUREA ou bien encore EUCOR virtuel.

Malgré ce potentiel, et l'investissement réalisé par les universités en matière de développement des TIC, les étudiants justifiant d'une expérience de mobilité virtuelle à la fin de leur cursus à Strasbourg demeurent l'exception.

Beaucoup reste à faire pour offrir des possibilités de mobilité virtuelle à l'ensemble des étudiants et pour tirer parti des TIC pour améliorer la visibilité des universités de Strasbourg sur Internet. Bien au-delà du développement des méthodes, outils et ressources pour la mise en œuvre d'une mobilité virtuelle, se pose la question du déploiement des TIC, notamment de l'information sur la mobilité virtuelle en direction des enseignants et de la formation de ceux-ci à ces nouvelles pratiques d'enseignement. L'assistance aux enseignants pour monter des formations à distance constitue également un terrain vierge, à cultiver.

Compte tenu des évolutions très rapides du secteur des TIC appliquées aux universités, les dispositifs mis en place il y a quelques années, dans une optique de R&D pour un défrichage plutôt orienté technologie, peinent souvent à répondre aux besoins actuels de déploiement des outils et d'assistance aux usagers que sont les enseignants et les étudiants. A l'instar de toutes les universités à la pointe [sur le secteur des TIC](#), les universités de Strasbourg, avec la maturation de ce champ universitaire encore jeune et devant le constat de sous-déploiement des

TIC en dépit des investissements réalisés, sont confrontées aujourd'hui à la nécessité de reconsidérer leurs stratégies TIC et la nature de leurs investissements.

4. Conclusion

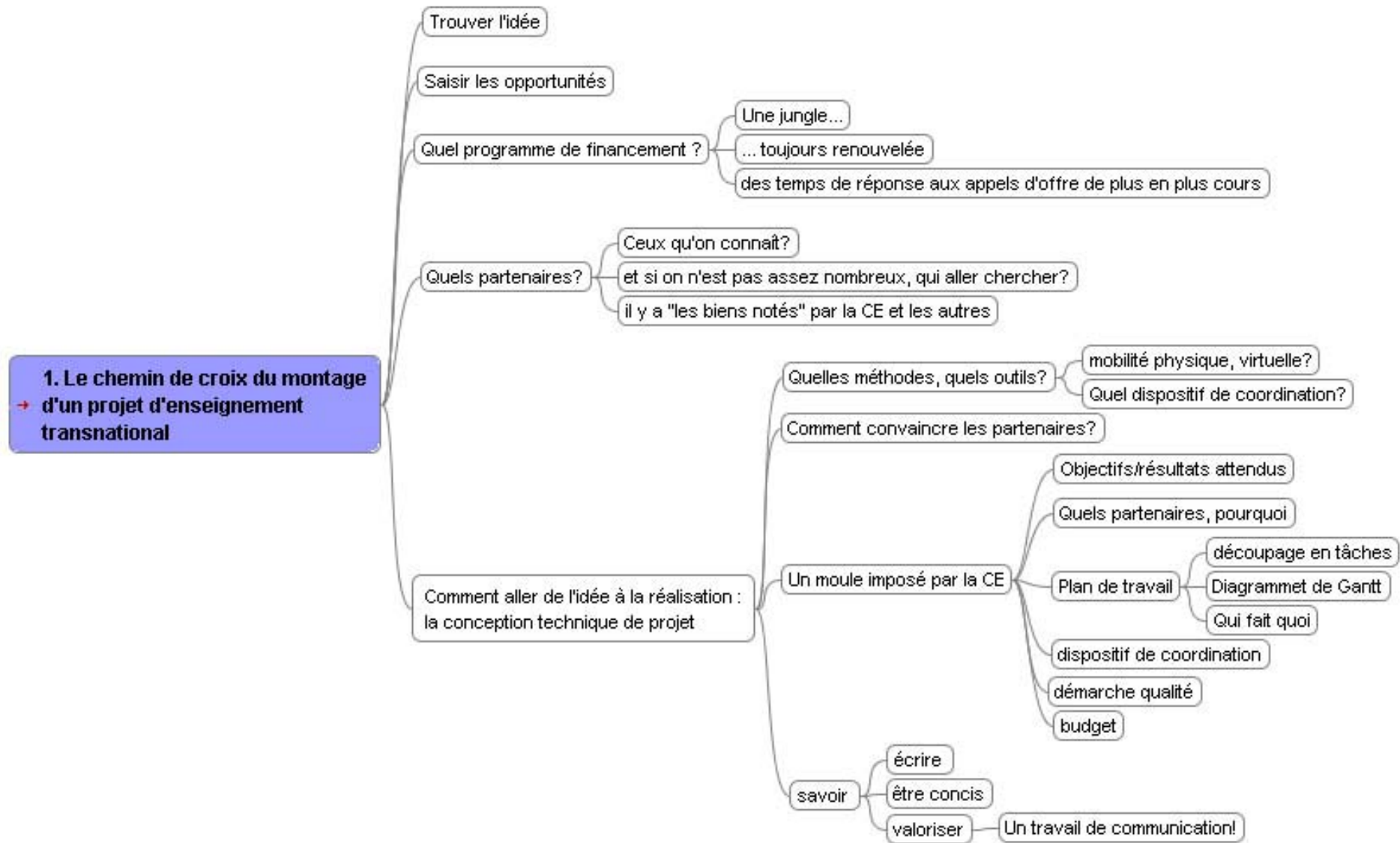
En offrant à leurs étudiants la possibilité d'enrichir leur cursus d'une expérience de mobilité virtuelle, les grandes universités donnent à leurs étudiants deux atouts : elles leur permettent d'aiguiser leur profil professionnel par la maîtrise des TIC et des méthodes de travail qui leur sont associées, tout en les préparant et les incitant à des expériences de mobilité physique. L'investissement stratégique dans le déploiement des TIC et dans le développement de la mobilité virtuelle présente aussi l'avantage pour les universités de renforcer considérablement leur visibilité sur Internet et par là même, de renforcer leur image d'université innovante.

La refondation de l'Université de Strasbourg fournit l'opportunité d'engager une réflexion de fond sur la stratégie à adopter pour offrir aux étudiants des expériences de mobilité virtuelle, en restant innovant tout en assurant un service aux usagers, pour valoriser l'actif TIC du site universitaire strasbourgeois, et pour tenir le rang en matière de compétences TIC parmi les grandes universités internationales.

Mener cette réflexion nécessiterait, en préambule, de dresser le bilan de l'actif en matière de TIC dans les trois universités, et plus particulièrement de mobilité virtuelle, dans une optique de recherche de synergie entre les différents éléments qui se sont développés sur la place.

Assistance à l'ingénierie de projets internationaux (Anne Goudot, ULP)

Présentation donnée pendant la réunion du 29 janvier 2007



2. Pour aider l'enseignant, on peut

l'aider à confronter son idée aux tendances et aux innovations du moment (connaissance des évolutions d'usage dans le champ de l'enseignement sup)

l'aider à trouver des partenaires

connaissance des réseaux

contacts dans les points d'info nationaux et européens

lui indiquer les sources de financement, avec les probabilités de succès, les échéances

l'aider à négocier et dialoguer avec les partenaires

obtention de financement pour monter des projets

mettre à disposition des outils TIC

organiser les réunions distantes

l'aider dans la conception du projet

bon sens/anticipation des difficultés/structuration des démarches

l'aider dans le montage du dossier

identification des ressources

ex : topos sur l'université et les atouts de l'institution

rédaction

relecture

l'aider dans la coordination

mise à disposition des outils

formation à la coordination

3. et pourquoi pas une veille stratégique

sur les innovations dans les universités (institutionnelles)?

sur les tendances nationales, européennes, internationales

avec une lettre d'info sur ce qui se passe ailleurs?

4. Conclusion : prendre le temps de la réflexion, de l'étude

ressources humaines

articulation sur les autres services/composantes

L'international dans les universités de Strasbourg (Michèle Debay, ULP)

M. Debay est responsable du SRI de l'ULP.

Présentation donnée lors de la réunion du 29 janvier 2007 (voir Diaporama en pièce jointe)

Michèle Debay expose dans leurs grandes lignes les missions et activités des Services des Relations Internationales (SRI) des trois universités de Strasbourg. Elle intervient au nom des responsables des SRIs..

Cet exposé fait ressortir une majorité de points de convergence entre les trois SRIs, et quelques divergences. Il montre que les SRIs ont aujourd'hui quatre activités basiques : le programme Erasmus, la mobilité étudiante, les accords internationaux et le secrétariat du VPRI. A ces missions de base viennent s'ajouter diverses activités, nouvelles ou en plein développement et donc « problématiques » les SRI n'étant pas organisés et/ou suffisamment dotés de moyens pour les prendre totalement en charge de manière satisfaisante. Il n'est d'ailleurs pas certain que l'ensemble des ces activités doivent être assurées par les seuls services des SRI.

Parmi ces activités problématiques sont mentionnés notamment : , l'ingénierie de projets internationaux, la collecte et la valorisation d'indicateurs de l'activité internationale ;, les activités liées à l'internationalisation de l'enseignement ou la recherche, l'accueil des étudiants étrangers hors programme d'échange.

M. Debay conclut en soulignant que le SRI d'une université n'est qu'une des expressions de la dimension internationale de l'université, celle-ci devant être perceptible et encouragée à tous les niveaux. Elle propose, dans le cadre de la refondation de l'Université de Strasbourg, que la nécessaire redéfinition des missions et de l'organisation du SRI s'inscrive dans le cadre d'une réflexion plus large sur le développement de l'international dans l'Université.